

Michel Mauvilly

Luc Brillard

Léonard Kramer

avec des contributions de Jean-Marie Baeriswyl,

Jacques Doutaz et Jacques Rime

La poursuite des recherches dans les Préalpes, plus particulièrement

dans la vallée du Petit Mont, permet de mieux appréhender l'occupation

de l'espace montagnard par les dernières populations de chasseurs-

cueilleurs du Mésolithique.

Le Petit Mont, une vallée-sanctuaire préhistorique au cœur des Préalpes fribourgeoises

La mise au jour de vestiges préhistoriques dans les Alpes et les Préalpes suisses remonte à la première moitié du XX^e siècle déjà, mais ce n'est qu'à la fin des années 1990 que des traces de cette période ont pour la première fois été clairement identifiées dans les Préalpes fribourgeoises. Longtemps marginalisé par la recherche cantonale, cet espace montagnard connaît ces dernières années un important regain d'intérêt de la part des chercheurs.

Dans l'état actuel des recherches, trois vallées préalpines fribourgeoises, celles de l'Euschels, du Gros Mont et du Petit Mont (fig. 1), se démarquent très nettement par la densité des points recensés (fig. 2). A elles seules, elles totalisent en effet près des trois quarts de toutes les découvertes actuellement répertoriées dans l'ensemble des Préalpes suisses. La richesse de ce patrimoine montagnard remontant à l'époque des derniers chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire régionale nous a incités, à partir de l'an 2000, à intensifier nos recherches dans cette zone géographique, en nous concentrant notamment sur l'étude approfondie de la vallée du Petit Mont. Après six années consécutives d'investigations poussées, il nous a semblé judicieux de dresser un premier bilan détaillé de ces travaux, fruit du labeur d'une équipe pluridisciplinaire associant professionnels, étudiants et amateurs passionnés d'archéologie. Nous tenterons également de montrer en quoi ces nouvelles découvertes ont notablement modifié notre perception de l'occupation et de la



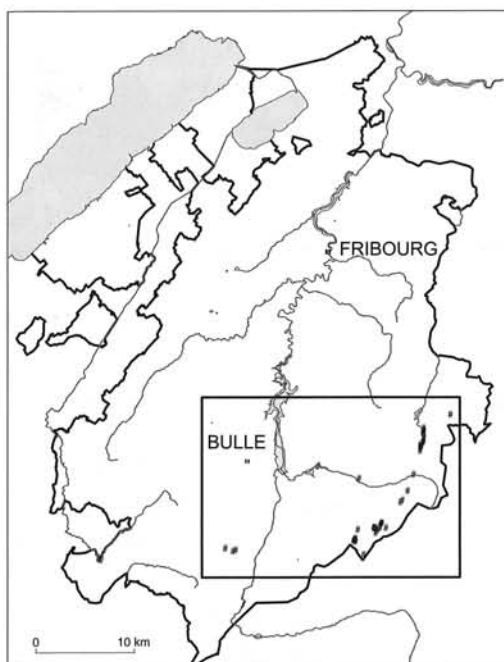
Fig. / Abb. 1

Vue générale de la vallée du Petit Mont depuis le sud-ouest
Blick in das Kleinmuntal von Südwesten

gestion du territoire, ainsi que celle de l'économie des groupes humains qui se sont épanouis dans nos régions au Mésolithique, soit entre 9500 et 5000 avant J.-C. environ.

La conquête de l'espace montagnard fribourgeois ou l'émergence de nouvelles stratégies de subsistance

L'espace montagnard fribourgeois, qui couvre un bon quart du territoire cantonal, se compose exclusivement de massifs de basses et moyennes altitudes dont le point culminant est constitué par le sommet du Vanil Noir avec ses 2389 m.



Il est parcouru de nombreux cours d'eau et vallées qui forment autant de couloirs naturels de circulation. Rares sont en fait les endroits qui demeurent totalement inaccessibles, et la présence de nombreux cols plus ou moins aisément franchissables permettent, dans les deux principaux axes des vallées (nord-est/sud-ouest et est/ouest), de le traverser de part en part. Bien loin de constituer une barrière infranchissable, les Préalpes fribourgeoises doivent plutôt être considérées comme les avant-portes du massif alpin et de ses différents débouchés.

Il est actuellement encore impossible de préciser l'époque de la Préhistoire qui a vu les premières incursions de l'homme dans les Préalpes fribourgeoises. Les plus anciennes traces connues aujourd'hui remontent au Mésolithique, mais compte tenu d'anciennes découvertes archéologiques datées du Paléolithique moyen dans le Simmental (Préalpes bernoises)¹, ainsi que de l'occupation temporaire d'un abri sous roche par des Néandertaliens dans les Préalpes valaisannes², nous ne désespérons pas de «tomber», un jour, sur des témoins archéologiques antérieurs au Mésolithique. La récente découverte du gisement paléontologique du Bärenloch (fig. 3), situé dans les Préalpes fribourgeoises à 1645 m d'altitude et dont proviennent des ossements d'ours des cavernes et de loup datés entre 25'000 et 40'000 BP par le radiocarbone³, suggère en tout cas que les conditions climatiques auraient pu permettre une première incursion humaine durant cette période.

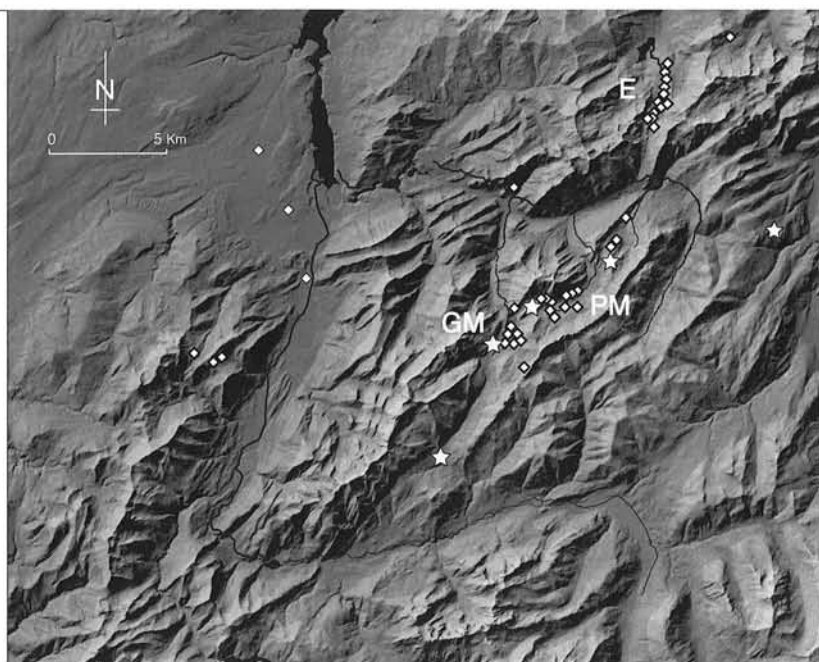


Fig. / Abb. 2

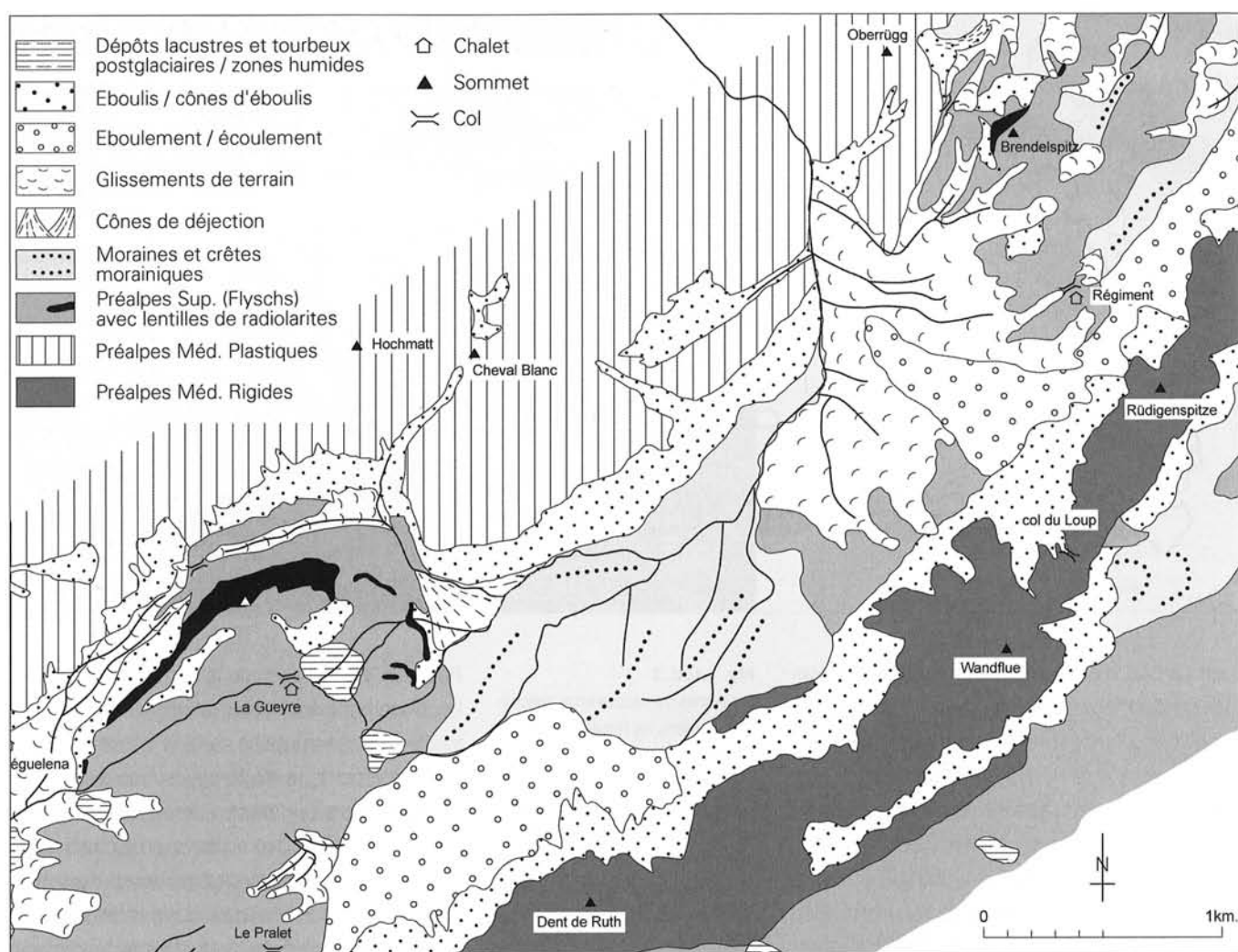
Les points de découvertes mésolithiques dans les Préalpes fribourgeoises et ses marges (losanges) avec les principaux gîtes de radiolarite (étoiles); (E: vallée de l'Euschels; PM: vallée du Petit Mont; GM: vallée du Gros Mont) *Mesolithische Fundpunkte im Bereich der Freiburger Voralpen (Rauten) mit den wichtigsten Radiolarit-Lagerstätten (Sterne) (E: Euschelstal; PM: Kleinmuntal; GM: Grossmuntal)*

Fig. / Abb. 3

Le gisement paléontologique du Bärenloch (vallée de la Brecca) en cours d'exploration, en 2005 *Der paläontologische Fundplatz Bärenloch (Breccaschlund) während der Untersuchung 2005*

Pendant le maximum de la dernière glaciation⁴, l'englacement des vallées préalpines va interdire toute avancée humaine dans le massif préalpin. Graduellement, la déglaciation va libérer des espaces, mais les étapes de ce recul restent encore, par bien des aspects, mal connues. Il n'est toutefois pas impossible, au vu de certaines découvertes réalisées dans l'abri de Château-d'Œx⁵, soit à 1200 m d'altitude, qu'une reconquête relativement précoce des Préalpes occidentales ait vu le jour à partir du XII^e millénaire avant notre ère. En revanche, il est certain qu'avec le réchauffement climatique caractérisant l'Holocène qui débute vers 9500 avant J.-C. et les métamorphoses écologiques qui en découlent, l'espace préalpin s'ouvre définitivement et intégralement aux populations mésolithiques qui vont très rapidement intégrer cette





zone à leur territoire et manifestement en développer l'exploitation. Emprisonné un peu plus longtemps que les régions de plaine par les glaciers, l'espace montagnard va plus ou moins progressivement se libérer de sa gangue de glace pour offrir à l'homme de nouvelles étendues aux cachets multiples et, par de nombreux côtés, bien différentes des zones géographiques moins élevées. L'augmentation considérable des ressources naturelles dites «spontanées», du fait de conditions écologiques favorables à leur développement, fut assurément l'une des clés principales de cette «annexion» du riche milieu montagnard par les derniers chasseurs-cueilleurs. De même, la poursuite du gibier dont une partie (sangliers et chevreuils, mais surtout cerfs) accuse, à la belle saison, une tendance à la «transhumance» vers des altitudes plus élevées, a certainement joué un rôle dans la conquête de la montagne, et cela quand bien même les quelques études disponibles sur les trop rares sites en contexte alpin où la faune chassée est bien conservée⁶ font souvent état d'un spectre faunique typique des régions de plaine plutôt

Fig. / Abb. 4

Carte géologique du Petit Mont (d'après Schwartz 1945, Doerfliger 1989 et Braillard 1998, modifiée) avec la localisation des différents cols permettant d'accéder à la vallée
Geologische Karte vom Kleinmuntal (modifiziert nach Schwartz 1945, Doerfliger 1989 und Braillard 1998) mit Eintragung der Zugangspässe

que des zones montagnardes (bouquetin, chamois, marmotte, etc.).

La vallée du Petit Mont, un écrin dans les Préalpes fribourgeoises

Par ses caractéristiques géomorphologiques propres, la diversité des formations géologiques qui la composent et certains particularismes floristiques, la vallée du Petit Mont constitue un univers particulièrement attirant et attachant, qui se développe sur environ huit kilomètres carrés entre 1200 et près de 1800 mètres d'altitude, perpendiculairement à la vallée de la Jogne. D'une largeur pratiquement constante de deux kilomètres et relativement encaissée, elle s'étire sur près de quatre kilomètres suivant un axe sud-ouest/nord-est, ceinturée par plusieurs sommets de la chaîne des Gastlosen au sud (Sattelspitz, Wandflue, Dents de Ruth et de Savigny) et par la Hochmatt au nord. La vallée en elle-même est constituée par la nappe géologique des Préalpes Supérieures, essentiellement

formée de Flyschs mais également de radio-larites, et encadrée de part et d'autre par les nappes calcaires des Préalpes Médiannes Rigides (Gastlosen) et des Préalpes Médiannes Plastiques (Hochmatt) (fig. 4). Cette diversité géologique la gratifie d'un cachet tout à fait particulier. En effet, aux falaises et bas de pentes accidentés et ponctués de pierriers ainsi que de gros blocs du côté oriental⁷ (fig. 5) font face, sur le versant occidental, des terrains certes parfois très pentus, mais au modelé généralement plus doux, qui ont été défrichés par les premiers armaillis et mis en pâture.

La vallée du Petit Mont est drainée par un ruisseau (riau du Petit Mont) qui s'est taillé un étroit et parfois vertigineux exutoire dans les assises calcaires des Préalpes Médiannes, pour se jeter dans la Jogne au niveau du hameau de La Villette (*Im Fang*), quelques centaines de mètres en aval. D'un point de vue hydrologique, elle répond à un modèle classique de bassin-versant constitué d'une zone principale d'alimentation localisée vers le haut où se concentre l'essentiel des zones marécageuses, et d'une arborescence de petits rus qui viennent latéralement gonfler son débit, surtout du côté oriental.

Le modelé de la partie haute de la vallée, avec ses reliefs morainiques oubliés lors du retrait des glaces, ses cirques glaciaires, ses zones de glissements favorisées par la présence de Flyschs, ses dépressions humides, ses cônes de déjection et ses vastes éboulements, offre une pluralité de niches écologiques particulièrement favorables à l'épanouissement d'une belle biodiversité des mondes végétal et animal.

Actuellement, l'accès principal à la vallée du Petit Mont se fait par une petite route asphaltée qui, dans les années 1960, a été gagnée de haute lutte contre le rocher. Ce tracé reprend localement un ancien sentier de muletier difficilement carrossable, qui épousait alors plus docilement le lit du riau du Petit Mont. Cet accès, sans nul doute le plus direct et le plus court depuis la vallée de la Jogne, n'est cependant de loin pas le plus aisé. En effet, les cols facilement franchissables (voir fig. 4) qui existent de part et d'autre de la vallée (chalet du Régiment, Gueyre, Pralet, etc.) permettent d'y pénétrer plus confortablement depuis le nord-est ou le sud-ouest tout en lui conférant un indéniable statut de couloir de circulation naturel et privilégié au sein du massif préalpin fribourgeois, le long d'un axe reliant le

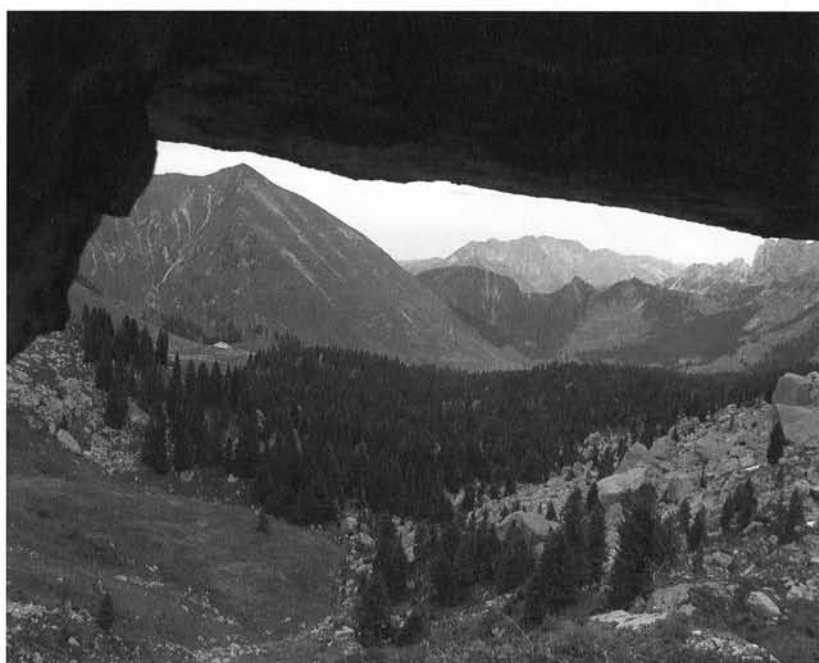


Fig. / Abb. 5

Pierrier de la Dent de Savigny
et forêt du Lapé depuis le col
du Pralet

*Geröllhalde der Dent de Savigny
und der Lapéwald vom Pralet-
Pass aus gesehen*

secteur du Lac Noir (*Schwarzsee*) au Pays-d'Enhaut (région de Château-d'Œx).

Archéologie d'une vallée

Depuis 2002, une grande partie de nos recherches s'est concentrée sur l'exploration systématique de la vallée du Petit Mont (fig. 6), un choix qui s'explique pour différentes raisons:

- les qualités intrinsèques de la vallée (diversité géomorphologique et écologique, avec des zones au relief plus ou moins accidenté à côté de secteurs au modelé glaciaire plus doux et ponctués de marais de pente, pluralité des écosystèmes, avec parfois des géo-biotopes au cachet particulier pour la région comme la forêt du Lapé – voir encadrés, 116-117)
- l'existence de quelques secteurs encore peu ou pas du tout anthropisés;
- la richesse en roches taillables et la diversité en lieux d'approvisionnement (affleurements primaires, dépôts secondaires dans les pierriers ou les lits des ruisseaux, etc.);
- l'important potentiel archéologique, avec la multiplication des découvertes et la variété des types de sites actuellement recensés au sein de cet espace réduit, ce qui constitue pour l'instant un cas unique à l'échelle de notre canton et du massif préalpin;
- la nature et les possibilités de développement de notre programme de recherches (voir encadré, 135).

Le programme de prospections de surface systématiques de l'ensemble de la vallée qui a été mis en place se fonde sur des recherches de

Lorsque chaos minéral rime avec mosaïque végétale...

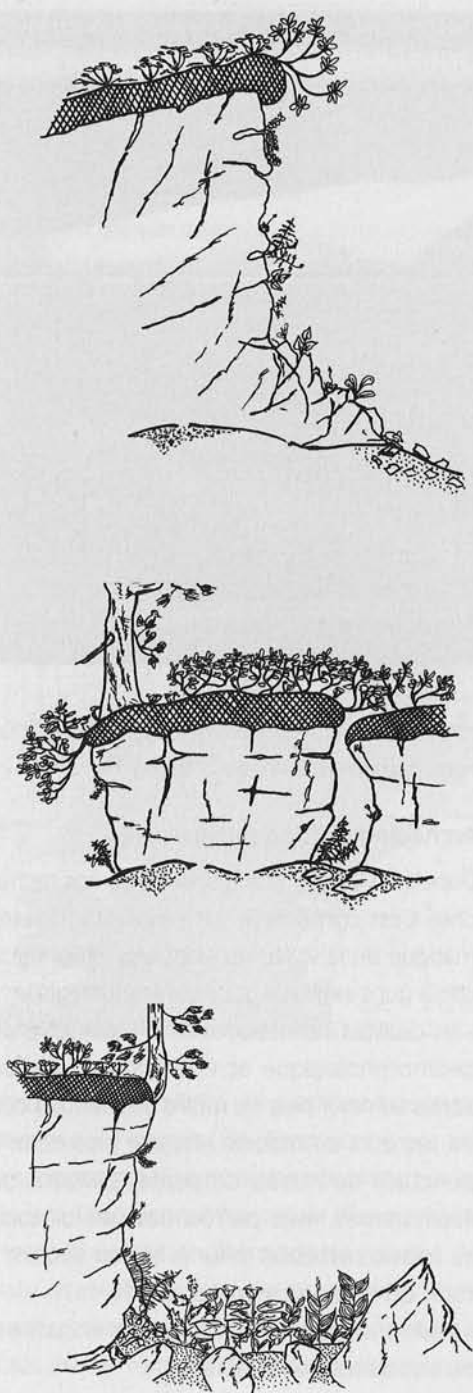
La diversité appelle la diversité. Ainsi pourrait se résumer l'un des principes fondamentaux de la nature. La forêt du Lapé, à l'extrémité supérieure de la vallée du Petit Mont, en constitue un bel exemple: son micro-relief prononcé permet à des espèces végétales aux exigences écologiques fort diverses de se côtoyer en une mosaïque contrastée. En effet, comme ce massif forestier est situé sur les immenses blocs calcaires d'un ancien écoulement⁸, les conditions écologiques y varient grandement sur de faibles distances: les parois verticales des blocs de plusieurs mètres de hauteur alternent avec les surfaces planes du sommet de ces blocs ou encore avec des dépressions plus ou moins encaissées sises entre eux. Il s'ensuit par exemple de grandes différences d'ensoleillement, même entre deux micro-stations voisines de quelques mètres. Au printemps, lors de la fonte des neiges, le rôle de la micro-topographie devient évident: alors que certains interstices entre les blocs restent enneigés jusqu'à la mi-juin, les surfaces les mieux exposées sont libres de neige depuis plusieurs semaines déjà. Il n'est pas rare de trouver sur les blocs des fourmillières en pleine effervescence alors que la neige s'attarde encore au pied des mêmes blocs. Grâce au micro-relief, ce sont presque deux saisons qui coexistent à quelques pas l'une de l'autre.

De la patiente colonisation de ce chaos minéral par la végétation résulte, en outre, une importante couche d'humus accumulée peu à peu à même le rocher. Or là encore, le micro-relief joue un rôle prépondérant: une pareille couche organique n'a pu, logiquement, se déposer que sur les surfaces suffisamment planes pour que le matériel végétal en décomposition ne soit pas lessivé par les eaux de pluie ou éliminé par gravitation. A la mosaïque de micro-stations induites par la topographie vient donc se superposer celle des caractéristiques édaphiques variées. Les faces latérales des blocs – à forte inclinaison et donc dépourvues de dépôt organique – sont colonisées uniquement par des espèces calcicoles propres aux fentes de rochers: certaines fougères (*Asplenium viride*, *Cysopteris fragilis*), la valériane triséquée (*Valeriana tripteris*), la saxifrage paniculée (*Saxifraga paniculata*) ou des espèces de mousse typiques des substrats basiques (*Ctenidium molluscum*, *Tortella tortuosa*). A l'inverse, sur les surfaces recouvertes d'une couche d'humus qui peut atteindre plus de 80 cm d'épaisseur, seules survivent les espèces végétales typiques des sols acides, car leurs racines n'entrent plus en contact avec la roche-mère calcaire. Ce dernier type de végétation est représenté surtout par les buissons nains que sont les myrtilliers (*Vaccinium myrtillus*), les airelles (*Vaccinium vitis-idaea*), les rhododendrons ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), accompagnés généralement d'une strate muscinale très développée (*Pleurozium schreberi*, *Rhytidiadelphus triquetrus*, *Hylocomium splendens*,...).

La position dans le micro-relief, mais aussi la profondeur et le type de sol influencent par ailleurs grandement la disponibilité en eau. Certaines micro-stations – colonisées majoritairement par des lichens (*Cladonia* spp., *Cetraria islandica*) – sont soumises à des déficits hydriques fréquents, d'autres restent humides tout au long de l'année, comme certaines dépressions situées entre les blocs où s'établit une végétation luxuriante, typique des sols riches et bien approvisionnés en eau: adénostyle à feuilles d'alliaire (*Adenostyles alliariae*), chérophylle hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*), impéatoire (*Peucedanum ostrothium*), aconit à inflorescence compacte (*Aconitum compactum*), etc.

Le micro-relief de la forêt du Lapé a donc non seulement fourni des abris aux Mésolithiques, mais il a également dessiné le visage de la végétation qui s'y rencontre. Une végétation d'ailleurs riche en baies qui – peut-être? – auront elles aussi guidé les pas de nos ancêtres dans le Petit Mont.

Jacques Doutaz



terrain individuelles et collectives dont les résultats sont naturellement centralisés. Dans les zones à bloc qui correspondent le plus souvent à d'anciens écoulements, notamment dans la forêt du Lapé, un inventaire des abris sous bloc potentiels a également été dressé. Conjointement à cette recherche de sites archéologiques, les ressources en roches siliceuses sous toutes leurs formes (affleurements, pierriers, lits des ruisseaux, etc.) ont été cartographiées. Parallèlement à ces prospections, un programme de sondages manuels ciblé sur les principaux

points de découvertes a également débuté en 2002. Pour l'instant, il a touché une demi-dizaine de sites, aussi bien de plein air que protégés par des blocs. Outre une meilleure caractérisation des occupations et du matériel archéologique, ces sondages visent aussi à établir un état des lieux (présence, profondeur et puissance d'éventuels niveaux archéologiques, etc.). L'ensemble de ces travaux a naturellement comme principal objectif l'accumulation d'un maximum d'informations sur la dynamique de peuplement de la vallée à l'époque préhistorique et sur l'état de

... Et avec arolles insolites

La forêt du Lapé est également connue pour ses arolles (*Pinus cembra*). Cette espèce de pin, typique des forêts d'altitude du Valais et de l'Engadine où elle se mêle au mélèze (*Larix decidua*), est rare non seulement dans la région, mais également sur le versant nord des Alpes dans son ensemble, puisque la limite supérieure de la forêt y est d'ordinaire formée par l'épicéa (sapin rouge; *Picea abies*). Cette distribution s'explique par les différents climats qui règnent dans notre pays. En effet, les plantes, contrairement aux animaux capables de migrer pour se soustraire aux conditions climatiques défavorables, n'ont que deux options: s'adapter ou disparaître. L'aire de distribution des différentes espèces végétales dépend donc fortement du climat. Que la végétation méditerranéenne diffère de celle des zones boréales paraît évident. Il n'est cependant pas nécessaire de couvrir d'aussi grandes distances pour voir le climat, et avec lui la végétation, varier significativement. Ainsi, le relief marqué de la Suisse suffit à forger des régions climatiques distinctes. Au nord des Alpes règne un climat de type océanique: les masses d'air humide en provenance de l'océan viennent buter contre le massif alpin. Il en résulte de fortes précipitations, une couverture nuageuse importante et un climat tempéré. En revanche, dans les grandes vallées (Valais et Engadine), la somme annuelle de précipitations est, à altitude égale, nettement plus faible, puisque les masses d'air se sont déchargées de leur eau avant d'atteindre la vallée; les amplitudes de température, en outre, sont sensiblement plus importantes. Ce climat est dit «continental», car il se rencontre à l'intérieur des terres ne subissant que peu d'influences de l'océan. L'arolle, comme en témoigne son aire de répartition dans les vallées alpines et la Sibérie, est fortement lié au climat continental; son apparition sporadique dans la vallée du Petit Mont, au caractère océanique indéniable, éveille la curiosité.

Comme nous l'avons signalé, la forêt du Lapé se caractérise par un micro-relief prononcé. En étudiant leur position exacte, il ressort que près de 80% de ses arolles sont situés sur et non entre les blocs. Bien plus, sur les blocs eux-mêmes, l'arolle pousse de préférence en bordure de la surface sommitale (arêtes ou couronne). Or il s'avère que ces micro-stations sont celles où la neige disparaît le plus tôt au printemps, puisqu'en fondant elle se rétracte peu à peu vers le centre du bloc. L'arolle semble donc tributaire de telles surfaces peu enneigées, ce qui correspond bien à son caractère continental: dans ces zones en effet, les précipitations sont comparativement plus faibles qu'au nord des Alpes.

En outre, il est établi que l'arolle est particulièrement sensible à une maladie fongique (*Phadidium infestans*) se propageant dans le manteau neigeux. Une fonte des neiges tardive au printemps peut compromettre fortement les chances de survie des jeunes arolles. Voilà qui expliquerait pourquoi les arolles se trouvent sur les blocs. L'apparition sporadique de l'arolle, essence continentale par excellence, dans le Petit Mont ne semble dès lors pas due à une adaptation particulière de cette espèce qui, curieusement, «deviendrait océanique», mais plutôt au micro-relief de la vallée qui reproduit, au sein d'un méso-climat océanique, des conditions similaires à celles du climat continental. Il règne donc en quelque sorte, dans la forêt du Lapé, une «continentalité micro-stationnelle» assurant la survie de l'arolle.

Cette hypothèse semble corroborée par les autres rares stations à arolles du nord des Alpes. Toutes sont sises sur des blocs de pierre, des crêtes ventées ou des falaises escarpées, c'est-à-dire des stations au climat particulier en raison du faible enneigement qui y règne, sous l'effet du vent, du micro-relief ou de la gravité qui empêchent la formation d'un manteau neigeux important recouvrant l'entier de la surface.

Jacques Doutaz



conservation des différents sites, ceci afin d'en garantir au mieux la protection (fig. 7).

Catalogue des découvertes de plein air dans la vallée du Petit Mont et ses abords immédiats

Charmey/Petit Mont, point 1

C'est sur une langue de terre située à 1560 m d'altitude et dominant de quelques mètres le reste du secteur qu'a été découvert le point 1 (fig. 8). Relativement allongée, cette butte morainique d'une centaine de mètres de lon-

gueur pour une quarantaine de mètres de largeur seulement se scinde assez distinctement en deux crêtes accolées qui se développent, suivant un axe sud-ouest/nord-est, parallèlement au ruisseau principal du Petit Mont. Le point 1 a été mis au jour au sommet de la butte méridionale. Comme, jusqu'au printemps 2003, seule cette dernière avait livré des artefacts en roches siliceuses, c'est sur elle que nous avons décidé de concentrer nos recherches sous la forme de trois petits sondages manuels numérotés de 1 à 3. Limités à une surface d'un mètre

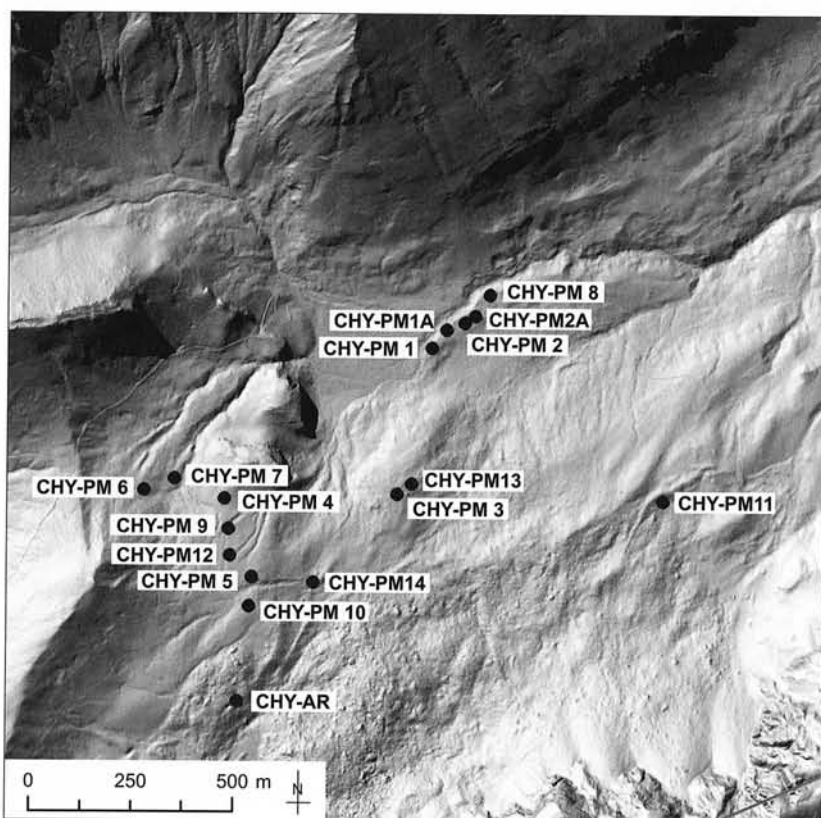


Fig. / Abb. 6

Recherches archéologiques dans la vallée du Petit Mont
Archäologische Forschungen im Kleinmuntal

Fig. / Abb. 7

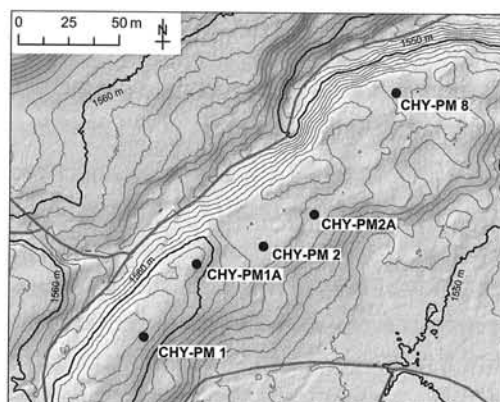
Localisation des points de découvertes dans la partie haute de la vallée du Petit Mont (CHY-PM: Charmey/Petit Mont; CHY-AR: Charmey/Abri des Arolles)
Fundstellen im oberen Abschnitt des Kleinmuntals (CHY-PM: Charmey/Petit Mont; CHY-AR: Charmey/Abri des Arolles)

Fig. / Abb. 8

Les points 1, 1A, 2, 2A et 8 (alt. 1560 m): un exemple de sites de plein air et contre bloc concentrés sur une langue de terre encadrée de ruisseaux
Die Fundpunkte 1, 1A, 2, 2A und 8 (1560 m.ü.M.): Beispiel für Freilandplätze und einen an einen Felsblock angelehnten Lagerplatz auf einer von Bachläufen eingefassten Geländeterrasse

moins décevant puisque seuls sept artefacts en roches siliceuses ont été découverts et que, surtout, aucun horizon archéologique avéré n'a pu être mis en évidence. L'action de l'érosion sur la butte a dû être particulièrement importante, réduisant l'essentiel des traces d'occupation humaine à quelques artefacts mélangés à la couverture végétale.

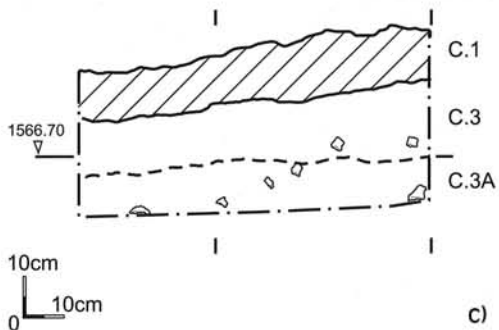
En fait, le seul point véritablement positif de cette campagne de sondages est la confirmation de l'intérêt des groupes préhistoriques pour la partie sommitale de la butte, une allégation que le résultat des campagnes de prospections de surface ne vient en tout cas pas contredire. En effet, sondages et ramassages de surface confondus, 47 pièces ont été recensées sur ce point 1 (fig. 10.1-6), dont un bloc non testé et huit éléments douteux. Parmi



carré, ces derniers ont fait l'objet d'une fouille généralement accompagnée d'un tamisage des sédiments.

Les observations effectuées dans les différents sondages font état d'une relative homogénéité sédimentaire: sous une couverture humifère d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur, se trouve un substrat argileux plus ou moins caillouteux (fig. 9). Cependant, le bilan archéologique de ces quelques sondages est pour le

a) Charmey/Petit Mont, point 1			
sondage 1			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-10 cm	Terre végétale	5 artefacts en roches siliceuses
2	10-15 cm	Limon argileux brun-jaune/beige comportant quelques petits graviers	1 artefact en roche siliceuse
3	15-30 cm et +	Matrice argileuse brun-jaune avec fragments de roches gélifractées épars. Vers la base de la stratigraphie, les galets deviennent nettement plus nombreux / Substrat altéré	Séquence tamisée seulement dans sa partie supérieure mais sans résultat
sondage 2			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-15 cm	Terre végétale	1 artefact en roche siliceuse
3	15-35 cm	Matrice argileuse brun-jaune à petits galets épars / Substrat altéré	-
3a	35 cm et +	Matrice argilo-caillouteuse beige à reflets jaunes compacte	-
sondage 3			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-15 cm	Terre végétale	-
3	15-35 cm	Matrice argilo-limoneuse brun-jaune / Substrat altéré	-
3a	35 cm et +	Matrice argilo-caillouteuse beige à reflets jaunes compacte avec quelques fragments de roches	-



les 38 artefacts restants, l'outillage, avec deux individus seulement, un trapèze (voir fig. 10.6) et une pièce avec retouche d'utilisation, est faiblement représenté. En fait, la série comprend principalement des éclats (19 pièces) et des débris (13 pièces). La présence de trois *nuclei* et d'un bloc testé suggère la pratique d'activités de débitage à cet endroit. Du point de vue des matières premières travaillées, ce sont les roches locales, à savoir les radiolarites (27 pièces), le silex des Préalpes (14 pièces) et le quartzite à grain fin (2 pièces) qui dominent. A cela s'ajoutent un artefact obtenu à partir d'un silex provenant vraisemblablement du nord du Jura et une pièce portant des stigmates liés à un choc thermique.

Dans l'état actuel des données disponibles et sur la base de la présence du trapèze, une attribution chronologique de ce point au Mésolithique récent peut être avancée.

Charmey/Petit Mont, point 1A

Le ramassage, au printemps 2005, de deux éclats débités dans des radiolarites sur la butte la plus septentrionale de la crête morainique sur laquelle a été mis au jour le point 1 (voir

Fig. / Abb. 9
Charmey/Petit Mont, point 1;
a) données recueillies dans les trois sondages; b) vue de la coupe nord-est du sondage n° 3;
c) relevé de la coupe nord-est du sondage n° 3
Charmey/Kleiner Mung, Punkt 1; a) Daten aus den drei Sondierungen; b) Blick auf das Nordostprofil von Sondierung Nr. 3; c) Planzeichnung des Nordostprofils von Sondierung Nr. 3

fig. 8) pourrait indiquer une fréquentation similaire des points 1 et 1A. Pour octroyer au point 1A la qualité de «site» à part entière et en permettre une meilleure caractérisation, il serait nécessaire d'y découvrir d'autres témoins archéologiques et d'y réaliser une série de sondages.

Charmey/Petit Mont, point 3

C'est sur un petit replat situé vers 1650 m d'altitude, soit pratiquement à mi-pente entre le chalet du Lapé et le point 5 (voir fig. 7), qu'une pièce en radiolarite et une autre en quartzite à grain fin ont été ramassées. Dans l'état actuel des découvertes, ces deux objets dont le caractère anthropique n'est pas totalement assuré ne suffisent pas à qualifier ce point de «site archéologique».

Charmey/Petit Mont, point 4

Vers 1700 m d'altitude, plus ou moins à l'emplacement d'un petit col localisé à mi-chemin entre les chalets de la Gueyre et de la Frejima à Devan (fig. 11), des prospections de surface ont permis le ramassage de 66 pièces en roches siliceuses diverses (voir fig. 10.7-10). Si, pour neuf d'entre elles, un doute subsiste quant à leur qualité d'artefacts, il n'en va de même des 57 autres, qui résultent d'activités de débitage. La série est principalement

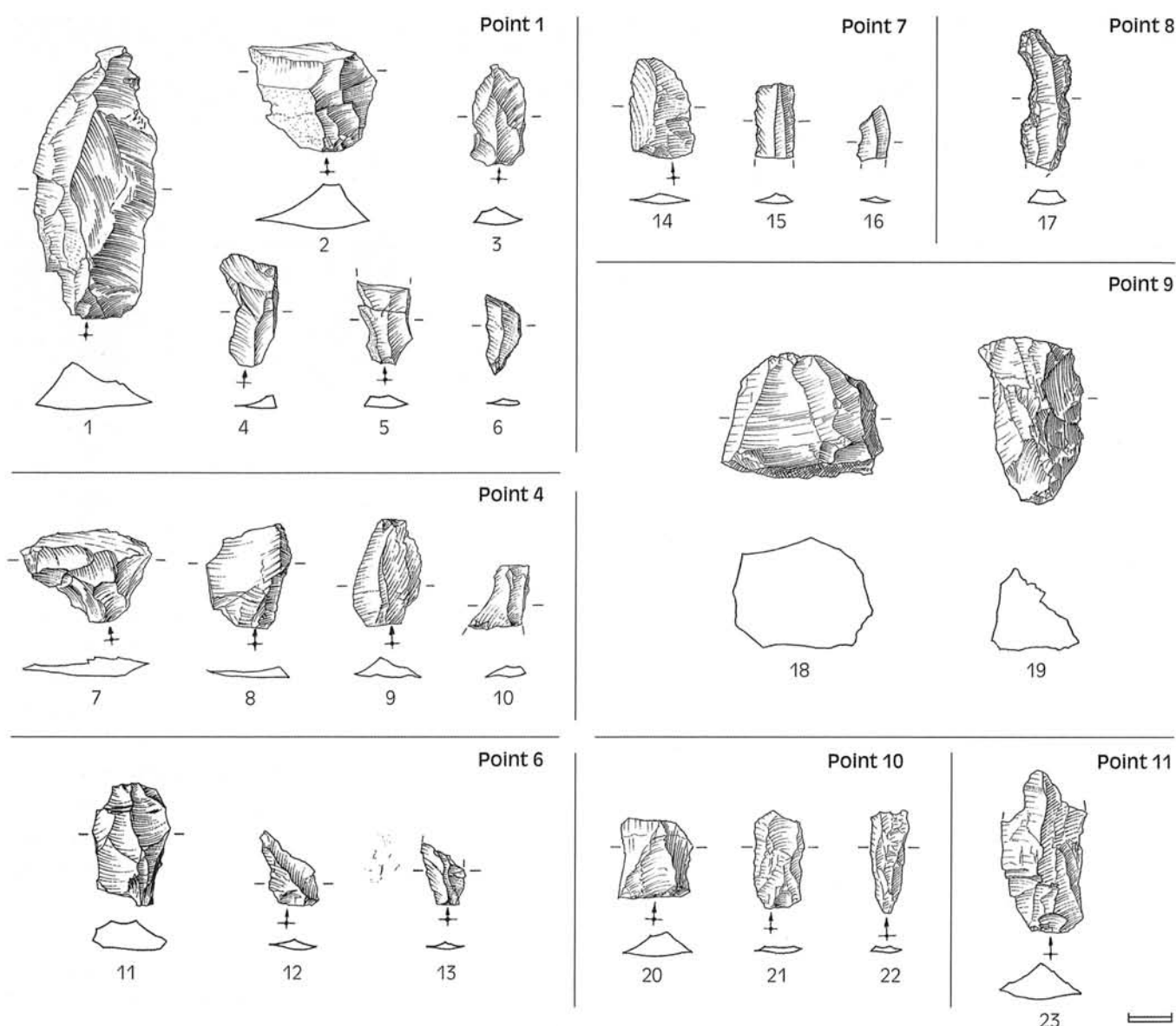


Fig. / Abb. 10

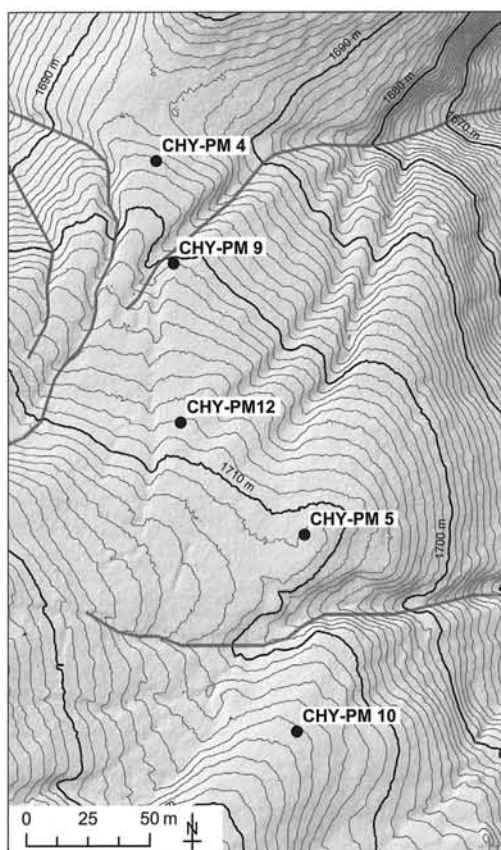
Charmey/Petit Mont, points 1, 4 et 6 à 11: pièces remarquables Charmey/Kleiner Mung, Punkte 1, 4 und 6 bis 11: die wichtigsten Fundstücke

composée d'éclats entiers ou fragmentés, de débris, d'esquilles et de *nuclei*. Ces derniers, au nombre de quatre, ainsi qu'un casson proximal permettent d'envisager la pratique d'activités de débitage et de mise en forme des supports sur ce point. L'absence d'outils caractéristiques n'autorise, pour l'instant, aucune attribution chronologique précise pour ce site. Dans le choix des matériaux, nous observons, comme pour le reste des collections de la vallée, une nette préférence pour les radiolarites. Seule la proportion élevée de pièces façonnées dans les silex des Préalpes constitue, dans l'état actuel des découvertes, une petite originalité de cette série quantitativement encore faible.

Charmey/Petit Mont, point 5

Ce site perché à 1710 m d'altitude (voir fig. 11; fig. 12) est le premier de la vallée du Petit

Mont à avoir fait l'objet d'une série de sondages manuels. Ce choix s'explique tout d'abord par la richesse du mobilier déjà découvert lors des différents ramassages de surface et la qualité intrinsèque du site (localisation, extension de l'aire de distribution des artefacts et présence d'occupations diachroniques), ensuite par le récent creusement, à l'extrémité méridionale du site, d'un fossé de drainage qui recoupe transversalement le replat, offrant pour ce secteur une base géologique intéressante. Cette opération de terrain, relativement limitée dans le temps (une journée), consista à rectifier le profil nord-est du fossé de drainage et à effectuer une série de petits sondages manuels dispersés sur le promontoire (fig. 13). Au nombre de quatre et numérotés de 1 à 4, ces derniers ne couvrirent jamais plus d'un demi-mètre carré de surface. Afin de recueillir le maximum d'objets et d'avoir une idée de la densité des



vestiges, nous avons systématiquement tamisé les sédiments.

Les découvertes, exclusivement lithiques, se concentrent sur un promontoire qui surplombe la vallée du Petit Mont et offre sur cette dernière un point de vue exceptionnel (voir fig. 12). Au sud-est, côté le plus pentu, cette éminence est bordée par un ru qui a certainement joué un grand rôle dans le modelé actuel du terrain ainsi que dans le choix du site. Alors qu'au nord et à l'est, la déclivité est relativement forte, du côté occidental, le terrain accuse un relief plus doux. C'est d'ailleurs dans cette direction que la zone présente un caractère palustre relativement affirmé.

Le profil du fossé de drainage et ceux des différents sondages font état d'une faible couverture végétale recouvrant des dépôts argileux qui surmontent un substrat constitué de Flyschs passablement disloqués et altérés. Les séquences sédimentaires, relativement bien triées dans leurs parties supérieures, avec des dépôts fins et argileux (fig. 14), comportent, à la base, des blocs de tailles très diverses enveloppés dans une matrice argileuse. Les sols, argileux et lourds sur toute la zone, entravent la bonne circulation des eaux, entraînant le développement, dans les espaces dépressionnaires, de petites zones



Fig. / Abb. 11

Les points 4, 5, 9, 10 et 12 vers 1700 m d'altitude: un exemple de chapelet de sites localisés sur des promontoires le long d'une même ligne de relief

Die Fundpunkte 4, 5, 9, 10 und 12 auf zirka 1700 m.ü.M.: Beispiel für eine Reihe von Fundstellen auf Erhöhungen entlang einer bestimmten Geländelinie

Fig. / Abb. 12

La situation dominante des points 5, 9, 10 et 12 par rapport à la partie basse de la vallée du Petit Mont

Blick auf die das untere Klein-mungtal überragende Position der Punkte 5, 9, 10 und 12

palustres. La couche 1A du sondage 4 pourrait bien correspondre au reliquat d'un ancien paléosol passablement lessivé et (bio)-perturbé, principalement par l'érosion et le piétinement animal. Des lentilles d'argile beige, situées à l'interface entre cette couche et les argiles inférieures, correspondent vraisemblablement à un épisode érosif conséquent. Une étude sédimentologique s'avérerait nécessaire pour compléter, voire corriger ces observations.

Bien que contrasté, le bilan archéologique de ces quelques sondages peut globalement être considéré comme positif. En effet, un lambeau (?) de couche archéologique a pu être mis en évidence au sein du sondage 4. En outre, la fouille et le tamisage d'un volume de 0,80 x 0,50 x 0,15 m de sédiments y ont permis la découverte (couche 1A) de 25 artefacts en roches siliceuses variées et d'autres indices d'anthropisation (paillettes

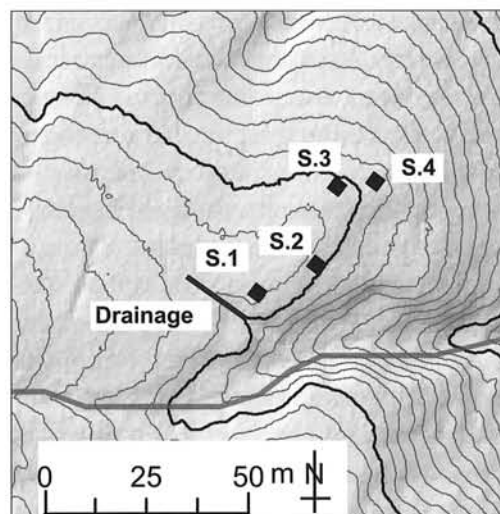


Fig. / Abb. 13

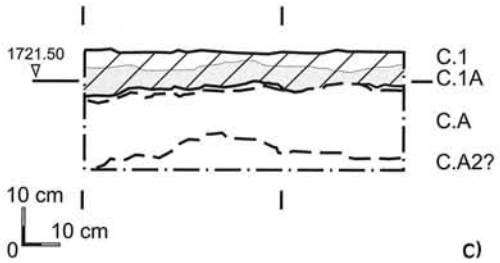
Le point 5 et la localisation des sondages n°s 1 à 4

Situationsplan von Fundpunkt 5 und den Sondierungen Nm. 1 bis 4

a) Charmey/Petit Mont, point 5			
fossé de drainage (583 705 à 583 711, ligne 156 516, alt. réf. 1772 m)			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-10 cm	Terre végétale	
2	10-20 cm	Argile brune plutôt foncée sous influence palustre?	Présente partiellement
A1	10-20 cm	Argile fluvioglaciaire bleu-gris «décolorée» Oxydations jaune-rouille, petits fragments de roches décomposées/ racines / Flysch?	-
A2	20-40 cm	Argile bleu-gris avec oxydations	-
S1	40 cm et +	Substrat caillouteux	-
sondage 1 (583 715 / 156 515)			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-7 cm	Terre végétale	-
A	7-20 cm	Argile brun-jaune / Flysch?	-
A2	20 et +	Argile bleu-gris	-
sondage 2 (583 729 / 156 514)			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-7 cm	Terre végétale	-
A'?	7-20 cm	Argile brun-bleu	-
A2	20 cm et +	Argile bleu-gris	-
sondage 3 (583 744 / 156 540)			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-7 cm	Terre végétale	-
A	7-20 cm	Argile brun-jaune / Flysch?	-
A2	20 cm et +	Argile bleu-gris	-
sondage 4 (583 736 / 156 537)			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-5 cm	Terre végétale	-
1A	5-12 cm	Matrice argilo-terreuse (racines, paillettes de charbon, etc.) avec bioturbations	25 artefacts en roches siliceuses
A'	13-14 cm	Lentilles d'argile beige-gris	-
A	14-30 cm	Argile brun-jaune à reflets rouilles / Flysch?	-
A2?	30 cm et +	Argile bleu-gris	-

de charbon de bois et quelques minuscules fragments d'os brûlés). Contrairement à notre attente, nous avons pu observer une forte différence entre les résultats des ramassages de surface, qui font état d'une certaine dissémination des vestiges sur une grande partie du promontoire avec des zones à plus forte densité, et ceux de la campagne de sondages qui, avec un seul cas positif localisé dans la partie septentrionale du point, ont été plutôt décevants. Toutes interventions confondues, 415 artefacts ont été pour l'instant recueillis sur le point 5 (fig. 15). Une vingtaine de pièces douteuses dont sept blocs bruts en radiolarite font également partie de l'inventaire. Avec 225 individus (54,2%), les débris et les esquilles constituent la catégorie d'artefacts la mieux représentée de la série. Les éclats bruts,

Fig. / Abb. 14
Charmey/Petit Mont, point 5;
a) données recueillies dans le fossé de drainage et les sondages; b) vue de la coupe nord-est du sondage n° 4; c) relevé de la coupe nord-est du sondage n° 4 Charmey/Kleiner Mung, Punkt 5; a) Daten aus dem Drainagegraben und den Sondierungen; b) Ansicht des Nordostprofils von Sondierung Nr. 4; c) Planzeichnung des Nordostprofils von Sondierung Nr. 4



au nombre de 135 (32,5%), forment le deuxième groupe d'objets le plus important. La bonne représentation des *nudei* (20 individus) mérite également d'être signalée. Elle permet de supposer la pratique d'activités de débitage sur le site, une hypothèse qui trouve un écho favorable dans la présence, au sein de la série, de quatre tablettes d'avivage entières et fragmentées. Sur ces 20 *nudei* (voir fig. 15.1-5), un seul n'est pas en radiolarite, mais en quartzite à grain fin⁹. Cette simple constatation démontre que malgré l'abondance des matières premières, les occupants du site ont parfois encore tenu à débiter des pièces dans des matériaux de moindre qualité. Il est à signaler que sur l'unique *nucleus* en quartzite à grain fin, seuls quelques éclats grossiers semblent avoir été produits, le reste étant constitué par la surface naturelle du fragment. Concernant les radiolarites, force est de constater que la matière première ayant permis le débitage est de qualité variable. Certaines pièces comportent un bon nombre de failles et sont donc moins appropriées à la taille. Par ailleurs, tous les *nudei* n'ont pas été exploités de manière optimale. L'orientation du débitage de certains des *nudei* vers la production d'éclats lamellaires est parfois perceptible, mais la plupart des négatifs d'enlèvements visibles sur les pièces correspondent à des éclats. Ce phénomène est également corroboré par le rapport longueur/largeur des surfaces de débitage. En règle générale, les surfaces mesurées sont une fois et demie plus larges que longues. Bien qu'ils aient généralement évité les éclats transversaux, les tailleurs ne sem-

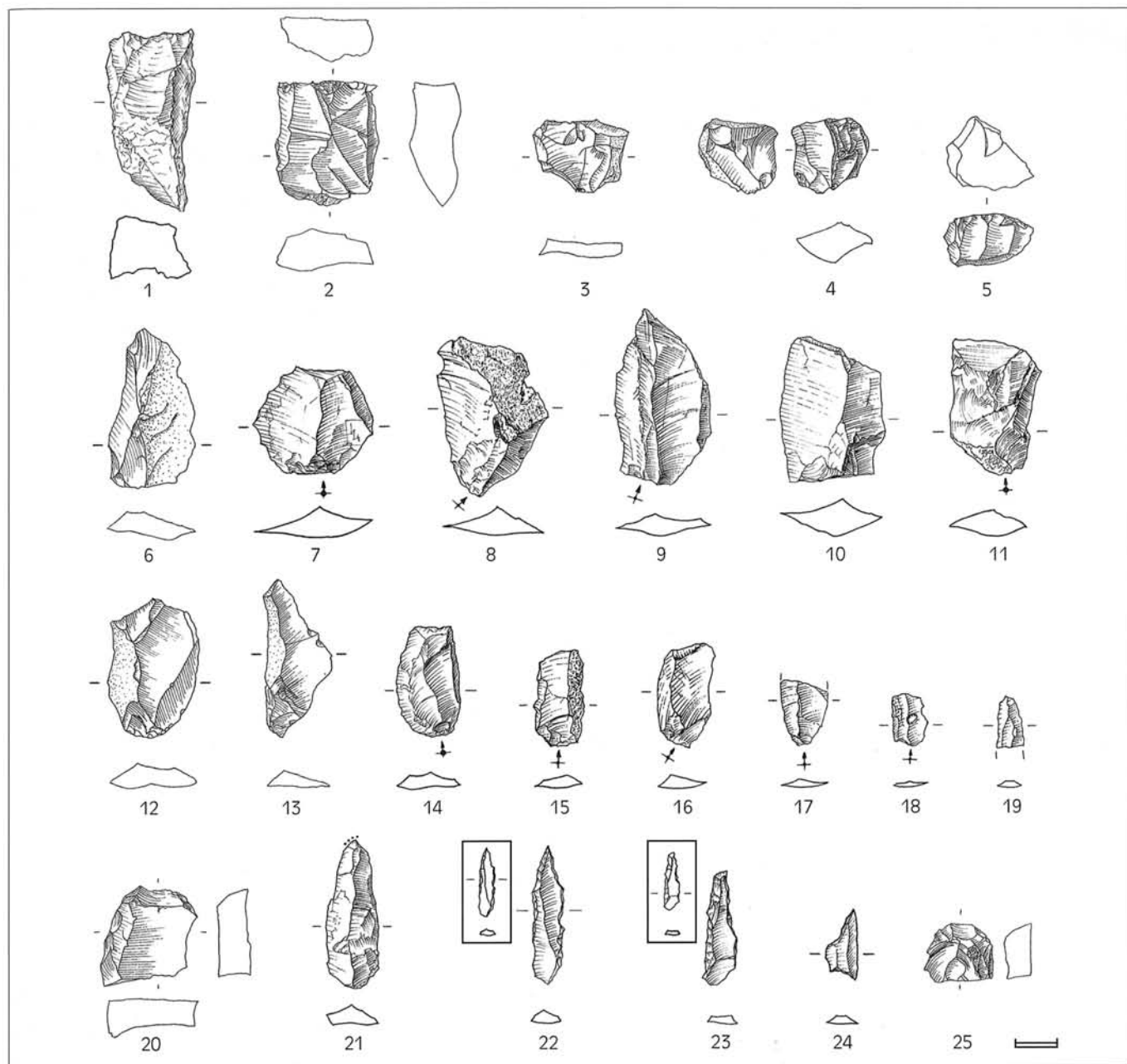
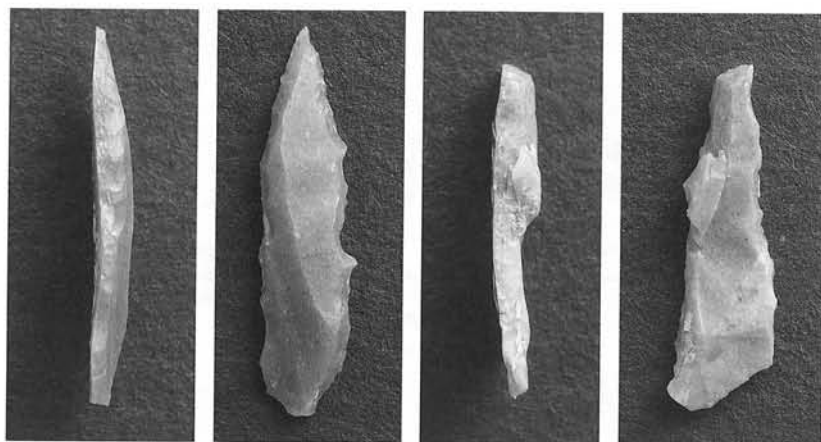


Fig. / Abb. 15
Charmey/Petit Mont, point 5:
pièces remarquables
Charmey/Kleiner Mung, Punkt 5:
die wichtigsten Fundstücke

blent pas avoir orienté les plans de frappe de façon préférentielle. De plus, sur certains éléments du groupe, on observe plusieurs directions (opposée, orthogonale, désordonnée). Le tailleur a donc très fréquemment utilisé son bloc de manière opportuniste, en tout cas sans que nous puissions déterminer l'existence d'un schéma de taille standardisé des *nuclei*. La plus grande partie des angles des plans de frappe se distribuent dans les classes de 60 à 70° et 70 à 80°. Quelques valeurs sont inférieures à 60°, mais rarement supérieures à 80°. Les quelques cas de tablettes recensées exceptés, la surface du plan de frappe n'a été que très rarement préparée. Les tailleurs ont en fait souvent profité de surfaces résultant d'enlèvements antérieurs issus d'un autre plan de frappe¹⁰ ou de plans de frappe naturels. Ces divers éléments renforcent ainsi notre impression d'une produc-

tion peu économe en matière première et le plus souvent orientée vers des schémas peu élaborés. Neuf lamelles et fragments de lamelles complètent l'inventaire des éléments bruts de débitage. Si trois cassons proximaux attestent la mise à longueur des supports lamellaires par cassure, leur fracturation par la technique du microburin n'a par contre pas pu être mise en évidence au sein de l'industrie lithique du point 5. L'outillage, avec 19 pièces, ne représente que 4,5% de l'ensemble de la série. Bien que faible, ce pourcentage est conforme à celui des autres séries mésolithiques cantonales. Parmi l'outillage du fond commun classique, nous trouvons trois armatures microlithiques, trois grattoirs, une pièce esquillée ainsi qu'une pièce à coche. A cela s'ajoutent quatre éclats retouchés et sept pièces avec une retouche d'utilisation. La catégorie des armatures fournit



quelques bons repères chronologiques. En effet, les deux pointes à double dos (fig. 16) permettent d'attribuer une partie du matériel au Mésolithique moyen, car ce type d'armatures, rares au Mésolithique ancien, disparaît après le Boréal. Le trapèze asymétrique (fig. 17) laisse quant à lui supposer que ce point a continué à être fréquenté au Mésolithique récent.

Ces différents éléments vont bien dans le sens de multiples fréquentations de ce site entre le Mésolithique ancien/moyen et récent.

Charmey/Petit Mont, point 6

Vers 1700 m d'altitude, sur un replat se développant environ 150 m en contrebas du chalet de la Gueyre (fig. 18), cinq artefacts (trois éclats, un *nucleus* et une lamelle) ont été ramassés en surface (voir fig. 10.11-13). Si d'autres découvertes s'avèrent nécessaires pour permettre une meilleure caractérisation du site, notamment qualitative et chronologique, la fréquentation de ce point durant le Mésolithique est chose acquise. La présence, en aval, de zones marécageuses relativement étendues a certainement joué un rôle important dans le choix de ce site par les chasseurs-cueilleurs mésolithiques.

Charmey/Petit Mont, point 7

Localisé une centaine de mètres à l'est du point précédent (voir fig. 18) et quasiment à la même altitude, ce point occupe une situation similaire par rapport aux étendues marécageuses qui se développent en contrebas. La série de pièces récoltées en surface, encore faible numériquement, comprend trois éclats dont un cortical, une lamelle, une pièce utilisée et un casson distal (voir fig. 10.14-16). Les matériaux locaux sont majoritaires, mais la présence d'une pièce façonnée à partir d'une roche siliceuse régionale (nord du Jura?) mérite d'être signalée.

Fig. / Abb. 16

Charmey/Petit Mont, point 5:
pointes à double dos
*Charmey/Kleiner Mung, Punkt 5:
Spitzen mit zwei retuschierten
Kanten*



Fig. / Abb. 17

Charmey/Petit Mont, point 5:
trapèze asymétrique
*Charmey/Kleiner Mung, Punkt 5:
asymmetrisches Trapez*

Fig. / Abb. 18

Les points 6 et 7 à proximité du col de la Gueyre et de petits rus
Situationsplan der Punkte 6 und 7 neben dem Col de la Gueyre und kleinen Bachläufen

Fig. / Abb. 19

Le point Jaun/Brendelspitz à l'extrémité nord-est de la vallée du Petit Mont et à proximité des principaux affleurements de radiolarite du secteur
Der Fundpunkt Jaun/Brendelspitz am Nordost-Ende des Kleinmuntals in direkter Nähe der wichtigsten Lagerstätten von Radiolarit im betreffenden Sektor

Charmey/Petit Mont, point 8

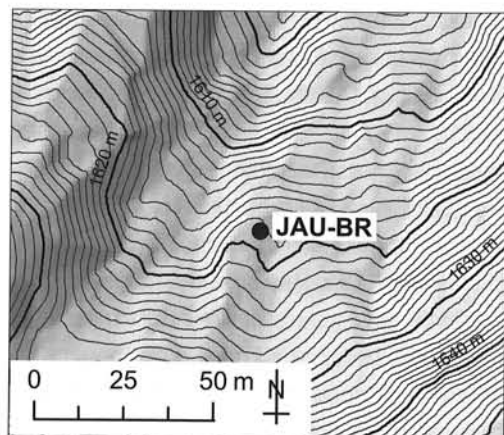
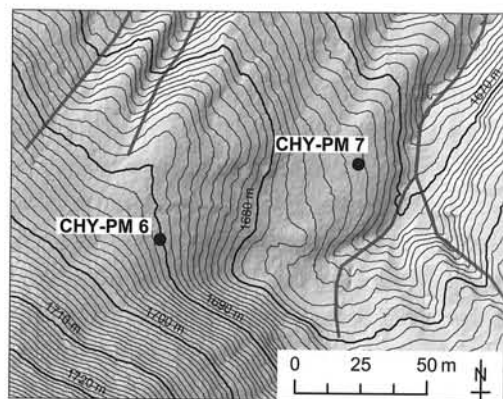
Le point 8 constitue le plus septentrional du chalet de sites mis au jour au nord-est du chalet du Lapé, sur cette arête morainique bordée d'un côté par le ruisseau du Petit Mont et de l'autre par une dépression anciennement marécageuse (voir fig. 8). Sur les huit pièces découvertes en surface, la moitié seulement présente des stigmates résultant indubitablement de la taille. Une pièce retouchée (lamelle à enlèvements irréguliers latéraux) (voir fig. 10.17) et une autre brûlée constituent les éléments phares de cette série. Au vu de la lamelle retouchée, une attribution chrono-culturelle de tout ou partie de la série au Mésolithique récent peut être proposée.

Charmey/Petit Mont, point 9

Neuf pièces dont deux douteuses (voir fig. 10.18-19) ont été ramassées sur le bord occidental d'une petite terrasse localisée à 1710 m d'altitude (voir fig. 11). Bordée au nord-ouest par le lit surcreusé d'un petit ru, elle se développe quelques dizaines de mètres seulement en amont du point 4. Outre trois éclats et deux débris, cette petite série comporte également un *nucleus* à plans de frappe croisés ainsi qu'un grattoir sur éclat.

Charmey/Petit Mont, point 10

Perché à 1710 m d'altitude (voir fig. 11), le point 10 se situe une centaine de mètres au sud et à l'amont





du point 5. Séparé de ce dernier par le lit encaissé d'un ru, il offre également un joli point de vue sur la partie basse de la vallée du Petit Mont. Pour l'instant, les différentes campagnes de ramassages de surface ont permis d'y récolter 24 pièces en roches siliceuses, dont 17 seulement qui peuvent être considérées comme des artefacts à part entière. A l'exception d'une pièce obtenue dans un matériau de provenance incertaine, toutes les autres ont été taillées dans des roches siliceuses locales, principalement des radiolarites. Parmi les pièces remarquables de cette série (voir fig. 10.20-22), nous trouvons deux *nudei*, deux blocs testés et surtout une armature microlithique de type pointe à dos simple et base naturelle qui autorise une première tentative d'attribution chronologique de ce point au Mésolithique moyen.

Charmey/Petit Mont, point 11

A l'extrémité nord-orientale de la forêt de Lapé, en bordure d'une petite crique du «lac Chaussette» (voir fig. 7), deux débris, un éclat ainsi que trois pièces douteuses ont été ramassés (voir fig. 10.23). Ces quelques découvertes sont certes encore insuffisantes pour faire de ce point un site à part entière, mais les conditions topographiques et surtout écologiques de la zone nous semblent particulièrement propices à des fréquentations par les chasseurs-cueilleurs mésolithiques, notamment du fait de la présence de cette petite étendue d'eau.

Charmey/Petit Mont, point 12

A moins de cinq mètres d'un petit ru et à l'aval d'une étendue marécageuse, sur un petit pro-

Fig. / Abb. 20

Le point Jaun/Brendelspitz localisé sur un petit mamelon à quelques mètres d'une petite zone humide

Der Fundpunkt Jaun/Brendelspitz befindet sich auf einer kleinen Erhöhung einige Meter neben einer Feuchtzone

Fig. / Abb. 21

Vue d'ensemble du groupe de blocs accueillant les points 2 et 2A

Blick auf die Felsblöcke, die die Fundpunkte 2 und 2A beherbergen



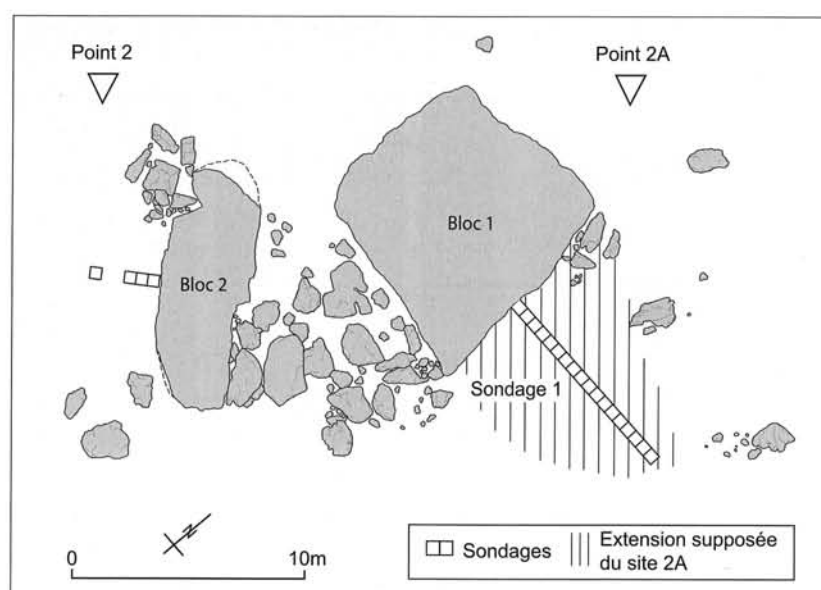
montoire émergeant sur le versant montant vers le col du Pralet (voir fig. 11), des prospections de surface ont révélé des indices ténus de fréquentation de ce point. Il s'agit, pour l'instant, de deux éclats seulement, débités dans des radiolarites. De nouvelles découvertes s'avèrent nécessaires pour préciser la qualité de ce point.

Charmey/Petit Mont, point 13

Une petite série de cinq artefacts débités dans des radiolarites (trois débris et deux éclats) suggère la fréquentation d'un petit promontoire situé à 1640 m d'altitude (voir fig. 7). A l'exception de quelques découvertes incertaines réalisées sur le point 3, ce secteur intermédiaire entre la concentration de sites aux alentours des blocs des points 2/2A et les points de découvertes distribués en chapelet entre les chalets de la Gueyre et de la Fregima à Devan n'avait jusqu'à présent guère livré de traces tangibles d'un intérêt par les chasseurs-cueilleurs mésolithiques.

Charmey/Petit Mont, point 14

Environ 150 m à l'ouest du point 5 (voir fig. 7) et sur une terrasse inférieure se développant à une altitude d'environ 1690 m, un éclat en radiolarite constitue actuellement le seul témoin d'une fréquentation humaine de ce point. Naturellement, de nouvelles prospections seront nécessaires pour confirmer la présence d'un site à cet endroit.



Jaun/Brendelspitz

Une dizaine de mètres en contrebas du petit col qui permet de relier la vallée du Sattel à celle du Petit Mont, trois pièces en radiolarite dont un éclat manifestement débité ont été récoltées en surface. Elles proviennent en fait d'une petite élévation oblongue qui domine de quelques mètres une dépression humide (fig. 19 et 20) et qui offre, depuis le nord, un point de vue remarquable sur toute la vallée du Petit Mont. La proximité de l'un des plus riches gîtes de radiolarites actuellement répertoriés dans le secteur et qui affleure à moins de 300 m à vol d'oiseau sur le versant ouest de la Brendelspitz constitue également un autre atout majeur de ce point. Cette découverte, pour l'instant unique dans la partie septentrionale de la vallée du Petit Mont, devra être étoffée par la mise au jour de nouveaux sites, mais elle peut être mise en relation avec trois autres points proches (Jaun/Sattelschwand, Jaun/Roter Sattel et Jaun/Brendelspitz 1) qui appartiennent géographiquement au bassin-versant de Jaun.

Catalogue des abris sous bloc ou contre bloc de la vallée du Petit Mont

A une altitude de 1560 m, une série de prospections répétées avait révélé la présence de traces de fréquentations humaines à proximité de deux points correspondant à une concentration de blocs parfois conséquents (points 2 et 2A) (fig. 21). Déposés sur le glacier du Petit Mont lors d'un éboulement, ils ont encore été déplacés par celui-ci et ont fini leur course vers l'extrémité septentrionale de la langue de terre morainique sur laquelle ont été mis au jour les

Fig. / Abb. 22

Relevé des blocs 1 et 2 avec l'emplacement des sondages effectués sur les points 2 et 2A
Planzeichnung der Blöcke 1 und 2 mit Eintragung der Sondierungen der Punkte 2 und 2A

Fig. / Abb. 23

Charmey/Petit Mont, point 2: le sondage n° 1 en cours de réalisation contre la face occidentale du bloc 2

Charmey/Kleiner Mung, Punkt 2: Sondierung Nr. 1 an der Westseite von Block 2 während der Durchführung

points 1 et 1A (voir fig. 8). Ils sont aujourd'hui bordés à l'ouest par le riau du Petit Mont et à l'est par une dépression marécageuse fortement drainée. Dans le secteur du chalet du Lapé, soit dans la partie médiane de la vallée du Petit Mont, ils forment un espace remarquable du paysage. Deux grands blocs (fig. 22), séparés de quelques mètres seulement l'un de l'autre, forment l'ossature principale de cet endroit. Dans l'espace interstitiel ainsi qu'aux alentours se trouve toute une série de blocs plus modestes, qui faisaient certainement partie, à l'origine, d'un seul et énorme bloc erratique qui aura été démantelé.

Le bloc le plus grand (n° 1) se situe au nord-est. Il dessine une figure trapézoïdale qui occupe au sol une surface de plus de 85 m² et sa hauteur avoisine la dizaine de mètres; alors que trois de ses faces sont plus ou moins verticales, sa face orientale présente un léger dévers interne. Le deuxième (n° 2), plus modeste, atteint une surface au sol d'environ 40 m² et est orienté plutôt nord-ouest/sud-est; de forme subovale (10,50 x 4 m) et d'une hauteur de quatre à cinq mètres seulement, il offre actuellement de bonnes prises permettant d'accéder aisément à sa partie sommitale. Entre les deux, une surface passablement surhaussée et tapissée d'autres blocs (maximum un à deux mètres cubes) confère à cet espace une allure accidentée, voire chaotique, et peu accueillante. Enfin, d'autres blocs occupent les alentours immédiats.

Jusqu'à la première intervention de 2003, c'était au sud-ouest du bloc n° 2 que l'essentiel des artefacts avaient été découverts.



a) Charmey/Petit Mont, point 2			
sondage 1			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-10/15 cm	Terre végétale	Artefacts en roches siliceuses
2	10/15-25/30 cm	Matrice limono-argileuse brune avec graviers épars. Dans le tiers inférieur présence d'un horizon de galets de calcaire altérés et arrondis de taille plutôt moyenne	Artefacts en roches siliceuses Paillettes de charbon de bois
3	30-35 cm	Très net horizon graveleux (cailloutis souvent anguleux à très fréquents, petits fragments de radiolarite)	-
4	35-45 cm	Matrice argileuse brun-jaune à petits blocs épars / Substrat avec blocs calcaires	Paillettes de charbon de bois
4a	45-60 cm et +	Matrice plus argileuse et plus jaune que la séquence précédente. Quelques roches altérées ont été observées	-

Afin de confirmer la qualité de ces indices de fréquentations autour de ce groupe de blocs, mais également de préciser l'état de conservation des éventuels niveaux archéologiques ou la manière dont les groupes mésolithiques ont géré cet espace, deux sondages manuels ont été réalisés.

Pour des questions de commodités, le bloc n° 1 a été dénommé point 2A, la zone du bloc n° 2, point 2.

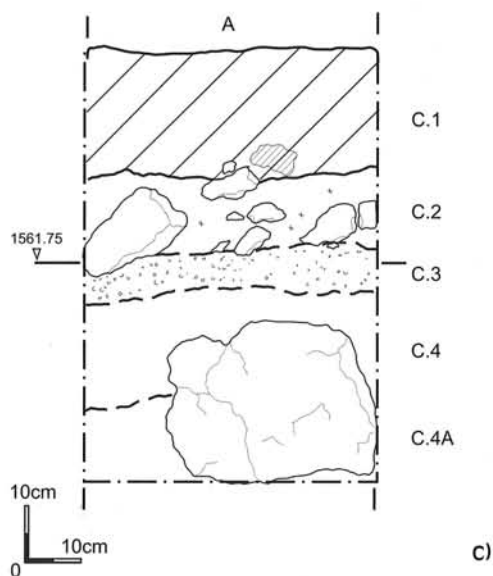
Charmey/Petit Mont, point 2

Dans le cadre de l'étude de ce point de découvertes, option fut prise de réaliser un sondage (voir fig. 22) perpendiculaire à la face occidentale du bloc n° 2 (fig. 23). En fait, seuls quatre quarts de mètres carrés ont été ouverts et fouillés plus ou moins finement suivant les niveaux, et les couches supérieures ont fait l'objet d'un tamisage systématique.

A l'exception de la séquence 3 (fig. 24), un cailloutis dense aux éléments anguleux et comportant une proportion importante de radiolarites fragmentées par gélifraction qui résulte vraisemblablement d'un épisode de ruissellement intense, le reste des dépôts sédimentaires est dominé par une matrice plus ou moins argileuse enrobant des blocs de calcaire parfois conséquents. Dans le tiers inférieur de la couche 2, ceux-ci sont suffisamment nombreux pour dessiner un horizon de galets hétérométriques dont les plus gros atteignent

Fig. / Abb. 24

Charmey/Petit Mont, point 2;
a) données recueillies dans le sondage n° 1; b) vue de la coupe nord-est du sondage n° 1; c) relevé de la coupe nord-est du sondage n° 1
Charmey/Kleiner Mung, Punkt 2;
a) Daten aus der Sondierung Nr. 1; b) Blick auf das Nordostprofil von Sondierung Nr. 1; c) Planzeichnung des Nordostprofils von Sondierung Nr. 1



35 cm de longueur. Un décapage en plan n'a malheureusement pas permis de définir une éventuelle influence de l'homme dans leur distribution (fig. 25). La présence de paillettes de charbon de bois jusque dans la couche 4, soit à près d'un mètre de profondeur, mérite d'être signalée.

Contrairement à notre attente, le bilan archéologique de ce sondage, avec 24 artefacts en roches siliceuses (fig. 26), est plutôt maigre. Il faut cependant remarquer qu'en surface, une quantité pratiquement équivalente d'artefacts avait été préalablement ramassée. En outre, le nombre de pièces issues du sondage, exclusivement des éclats et débris principalement débités dans des radiolarites, est analogue à celui ramassé lors des prospections.

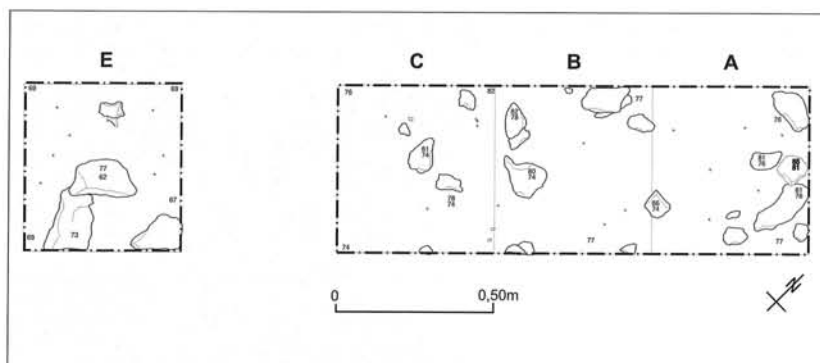
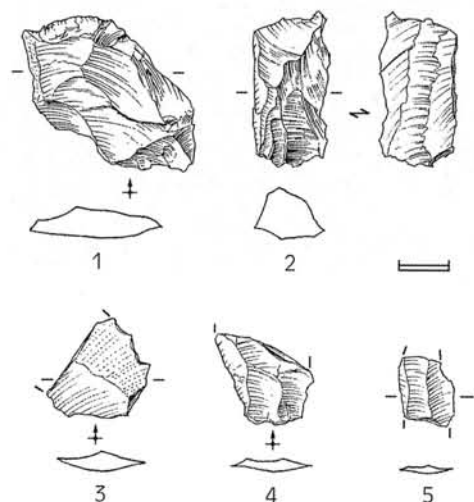


Fig. / Abb. 25

Charmey/Petit Mont, point 2:
relevé en plan de la couche 2
(décapage 2) avec une série de
petits blocs de calcaire
*Charmey/Kleiner Mung, Punkt
2: Planzeichnung von Schicht 2
(Planum 2) mit einer Reihe klei-
ner Kalksteinblöcke*

Fig. / Abb. 26

Charmey/Petit Mont, point 2:
pièces remarquables
*Charmey/Kleiner Mung, Punkt 2:
die wichtigsten Fundstücke*



L'absence de structure évidente ou d'horizon archéologique comme le faible nombre d'artefacts recueillis dans le sondage ainsi qu'en surface vont dans le sens d'un intérêt limité des groupes mésolithiques pour ce côté du bloc. L'existence d'une timide occupation reste toutefois archéologiquement acceptable.

Charmey/Petit Mont, point 2A

Contrairement à la quasi-totalité des sites découverts dans les Préalpes fribourgeoises, ce ne sont pas les ramassages de surface qui ont permis de confirmer l'occupation préhistorique de ce point, mais les résultats obtenus suite à la réalisation d'un sondage manuel (fig. 27). En effet, jusqu'au printemps 2003, la zone se développant du côté oriental du bloc n° 1 (fig. 28) – nous l'avons pourtant fréquemment visitée –, n'avait guère livré de vestiges archéologiques. Or, compte tenu des possibilités de protection relative offertes par le bloc – notamment contre le mauvais temps d'ouest –, d'un ensoleillement matinal optimal, des facultés de réverbération et de rétrocession de la chaleur de la face orientale, et enfin de la présence d'une petite terrasse de plus de 150 m² pratiquement dénuée de blocs et qui accuse une pente très douce en direction

du sud-est, cette carence nous semblait étonnante. Nous avons donc décidé d'implanter, perpendiculairement à la face orientale de ce bloc (voir fig. 22), un sondage d'une longueur totale de neuf mètres pour un demi-mètre de largeur, qui a fait l'objet de deux campagnes de fouille. La première, effectuée en 2003, n'a porté que sur 1,50 m². Au vu des résultats positifs de cette opération, option fut prise, au printemps 2005, de prolonger ce sondage de six mètres en direction de l'est, amenant ainsi à 4,50 m² la surface explorée.

Au niveau sédimentaire, on observe une série de dépôts qui, de la paroi du bloc vers l'extérieur, connaissent un certain nombre de variations. Ainsi, la couverture sédimentaire supérieure, à matrice argilo-limoneuse, s'épaissit à mesure que l'on s'éloigne du bloc, ce dernier ayant clairement joué un rôle d'écran et modifié la dynamique des dépôts venant de l'amont, notamment en empêchant leur accumulation à son voisinage immédiat. Il est également manifeste que des épisodes importants et particulièrement actifs de démantèlements par cryoclastie de sa paroi orientale ont précédé la ou les occupations préhistoriques de cette zone et aidé à la formation d'une grande partie du dense tapis de matériaux pierreux qui se développe sur une distance de deux mètres environ en aval (fig. 29). Au-delà, des blocs vraisemblablement d'origine morainique, souvent plus gros et aux arêtes plus émoussées, prennent la relève. La présence d'un vague «horizon» archéologique (couche 1B) passa-

Fig. / Abb. 27

Charmey/Petit Mont, point 2A:
vue générale du sondage n° 1
(juin 2005) réalisé contre la face
nord du bloc 1
*Charmey/Kleiner Mung, Punkt
2A: Blick auf die an der Nord-
seite von Block 1 angelegte Son-
dierung Nr. 1 (Juni 2005)*





blement lessivé, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur et dont le sommet se situe une quinzaine de centimètres sous l'actuel niveau du sol, constitue un témoignage indirect de l'importance de l'occupation de ce secteur. Cette impression est renforcée par la densité du matériel archéologique découvert.

Il va de soi que l'exiguïté du sondage limite fortement les possibilités de développements dans les domaines de la structuration et de l'utilisation de l'espace, l'extension de la zone occupée au nord et au sud du sondage demeurant, dans l'état actuel des données, impossible à préciser. Bien qu'aucune structure évidente n'ait pu être clairement identifiée, il n'est pas impossible que plusieurs des petits blocs dégagés, qui devaient manifestement être apparents au Mésolithique, aient joué un rôle dans l'organisation spatiale de ce campement. La distribution du matériel lithique offre d'ailleurs quelques pistes à ce propos (fig. 30). En effet, si la présence d'artefacts est attestée sur toute la longueur du sondage, le matériel se fait plus dense entre les quarts C et N, soit à une distance comprise entre 1 et 6,50 m de la paroi orientale du bloc. Dans le détail, il est même possible d'isoler les quarts D, E et F, qui totalisent à eux seuls 250 pièces, soit environ un tiers des artefacts de la série. Il est intéressant de signaler que c'est également de ces

Fig. / Abb. 28

Charmey/Petit Mont, point 2A:
vue générale de la face nord
du bloc 1 en condition hivernale
Charmey/Kleiner Mung, Punkt
2A: Blick auf die Nordseite von
Block 1 im Winter

quarts-là que proviennent trois des six *nuclei*, et que les débris y sont aussi plus nombreux. L'hypothèse d'une zone de travail préférentiellement orientée vers des activités de débitage, sans toutefois être exclusive, peut être avancée. La nette diminution des blocs entre les quarts de mètres carrés K et P nous paraît également digne d'intérêt. Il n'est en effet pas impossible – mais seule une extension de la surface explorée permettrait de le confirmer ou de l'infirmer – que cette zone corresponde à une aire qui a été plus ou moins intentionnellement dégagée pour des raisons de confort. La présence d'une nouvelle série de blocs à partir du quart de mètre carré Q ne contredit en tout cas pas

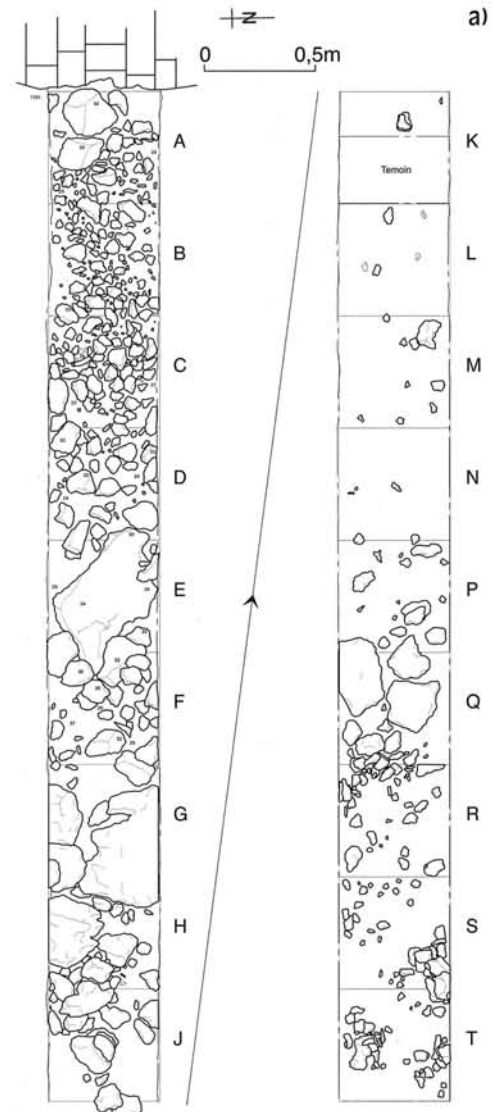
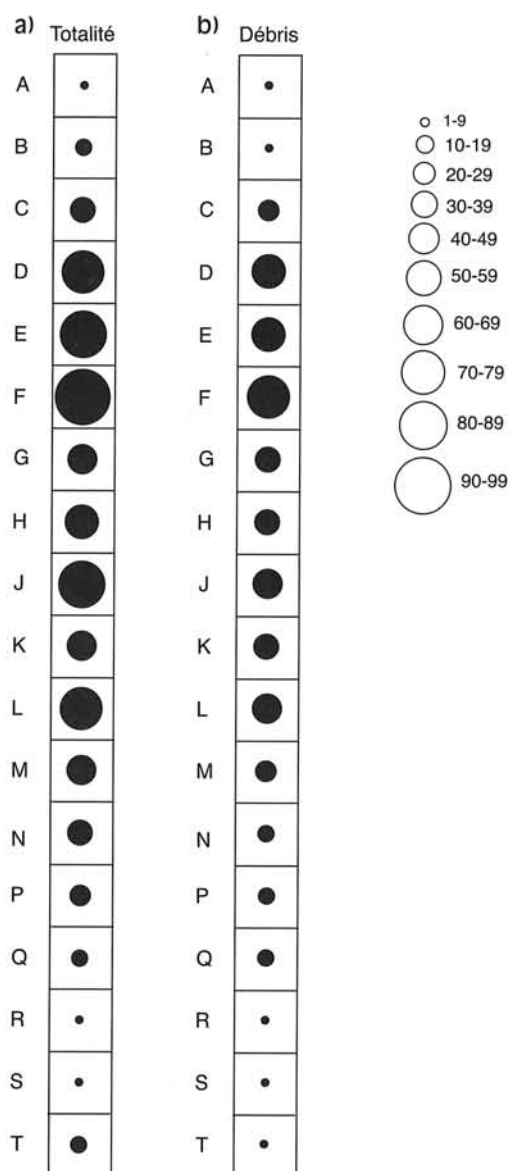


Fig. / Abb. 29

Charmey/Petit Mont, point 2A;
a) relevé de la totalité du son-
dage; b) vue d'un tiers du son-
dage (demi-mètres A à F)
Charmey/Kleiner Mung, Punkt
2A; a) Planzeichnung aller
Sondierungen; b) Blick auf ein
Drittel der Sondierung (Halb-
meter-Abschnitte A bis F)



**Fig. / Abb. 30**

Charmey/Petit Mont, point 2A: distribution des artefacts en roches siliceuses par quart de mètre carré; a) totalité des artefacts; b) uniquement les débris
Charmey/Kleiner Mung, Punkt 2A: Verteilung der Silexartefakte pro Viertelquadratmeter; a) Gesamtheit der Artefakte; b) nur die Bruchstücke

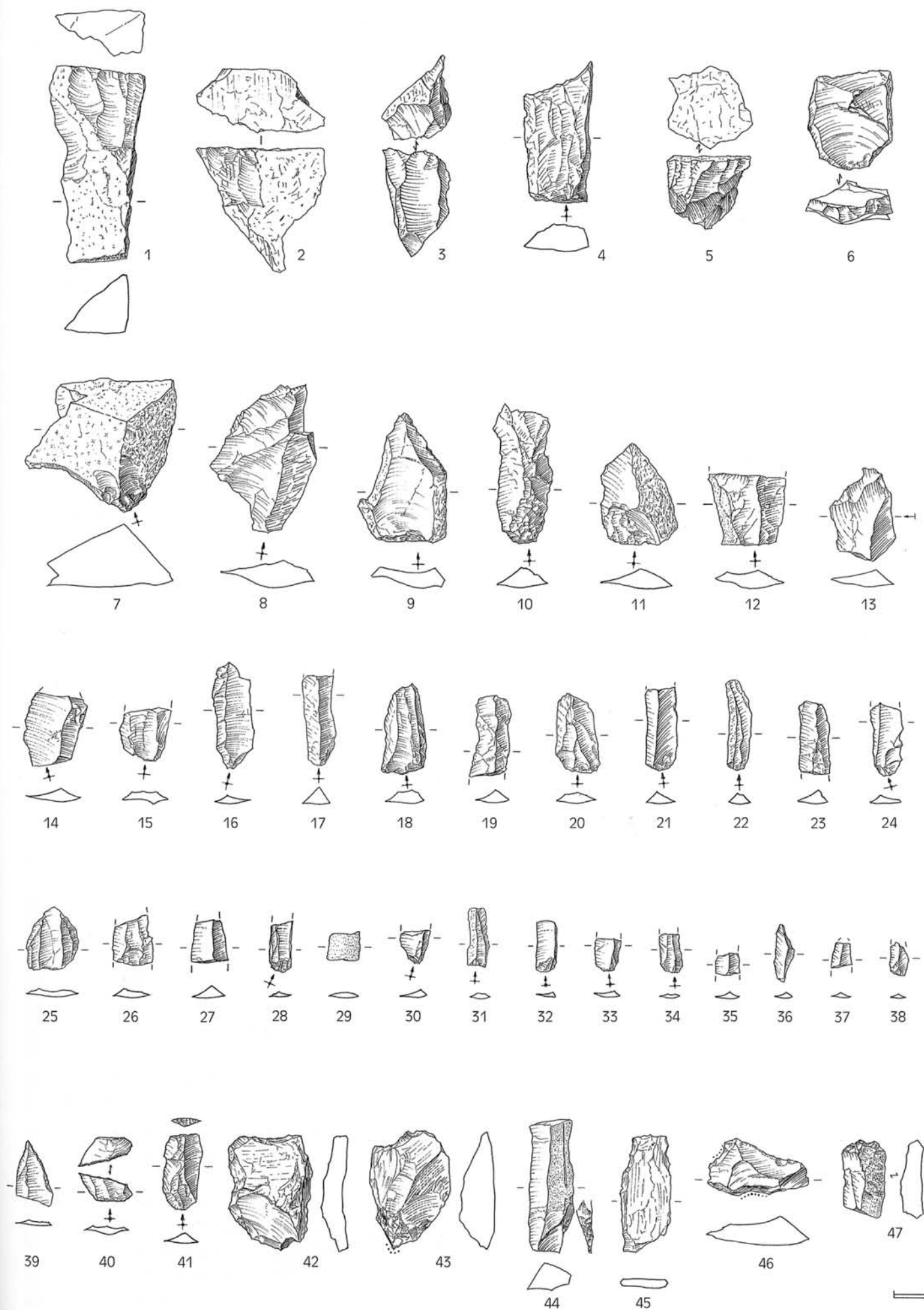
cette hypothèse. Les fréquentes paillettes de charbon de bois, les petits nodules de sédiment rubéfié (surtout dans les quarts de mètres carrés M et N) et les nombreux artefacts présentant des traces de chocs thermiques plus ou moins prononcées sont autant d'indices permettant de postuler l'existence d'une ou plusieurs structures de combustion dans le secteur. Toutefois, le résultat pour le moins inattendu d'une datation radiocarbone réalisée à partir d'un charbon de bois prélevé dans le sondage doit nous inciter à la prudence¹¹. En renvoyant en effet à la seconde partie du Bronze final et non au Mésolithique, cette datation pose le problème d'une possible réoccupation du site, qui aurait alors été remanié et/ou «pollué». Quoi qu'il en soit, et faute de découverte mobilière appartenant à l'âge du Bronze, cette datation récente pose tout un faisceau de nouvelles interrogations: avons-nous réellement affaire à une fréquentation de l'espace préalpin à cette période quand bien même

cela n'avait jusque-là jamais été mis en évidence en terre fribourgeoise à pareille altitude, ou sommes-nous en présence des traces d'une déforestation, d'un feu naturel de forêt, voire d'un campement (voyageur, berger, etc.)?

Parmi les 752 artefacts recueillis lors des deux campagnes (fig. 31), 687 (91,2%) ont été travaillés à partir de blocs de radiolarite généralement de teinte verdâtre. Le faible nombre de pièces débitées dans des radiolarites de couleur brune (huit), gris bleuté (six) ou rouge (cinq) mérite d'être souligné. En outre, contrairement à la majorité du matériel provenant de l'abri des Arolles qui présente une forte altération de surface, seule une dizaine d'individus est patinée de blanc. Manifestement, la pédogenèse des deux sites offre des conditions chimiques très différentes, le point 2A présentant des caractéristiques beaucoup plus proches de celles des sites de plein air de la vallée du Petit Mont¹². Les esquilles et les débris, avec 541 individus (près de 72%) principalement récupérés dans les refus de tamis, constituent l'écrasante majorité du matériel. Parmi les pièces clairement identifiables et brutes de débitage, nous avons pu individualiser 167 éclats dont 101 encore entiers, seulement neuf lamelles (trois entières et six à l'état de fragments) et six *nudei* (quatre entiers et deux gros fragments) ainsi qu'une tablette d'avivage. La petite série de *nudei* (voir fig. 31.1-5) comprend essentiellement des pièces sur éclats ou sur fragments de bloc, généralement informes. Un seul exemplaire est de type prismatique à plan de frappe unique. Trois pièces possèdent plusieurs plans de frappe, parfois croisés. L'utilisation de surfaces naturelles planes (surfaces externes altérées, plan de fracture au niveau d'une faille «calcédoinée») comme plan de frappe constitue la technique la plus fréquemment utilisée. La plupart des *nudei* portent des négatifs d'enlèvements d'éclats, voire, au mieux, d'éclats lamellaires, mais aucun d'entre eux ne témoigne d'une réelle volonté de produire des supports lamellaires réguliers. Leur taille accuse de notables différences, le plus long atteignant 56,2 mm alors que le plus modeste ne dépasse guère les 24 mm. Manifestement, un opportunisme certain a été de mise, qu'il s'agisse du choix du support, des options spécifiques ou des opérations de débitage. L'étude des talons de la série, débris et esquilles mis à part, conforte cette impression. En effet, à côté des talons lisses qui dominant (39 individus), nous trouvons, par ordre de grandeur décroissante, les talons corticaux (24

Fig. / Abb. 31 (p./S. 131)

Charmey/Petit Mont, point 2A: pièces remarquables
Charmey/Kleiner Mung, Punkt 2A: die wichtigsten Fundstücke



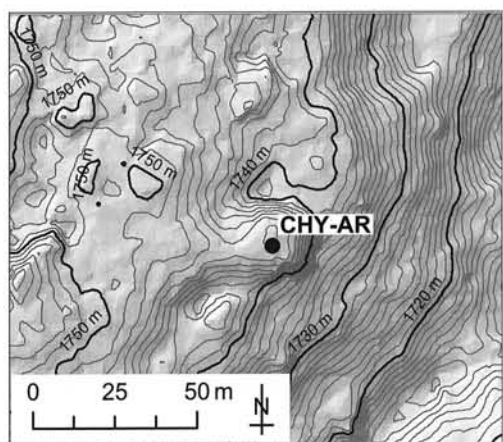


Fig. / Abb. 32

Charmey/Les Arolles: localisation topographique du bloc
Charmey/Les Arolles: Situations-
plan des Felsblocks

pièces), punctiformes (14 pièces), linéaires (9 pièces), dièdres (6 pièces) et facettés (2 pièces). La rareté de ces derniers confirme le peu de soin et d'investissement apportés à la préparation du plan de frappe, le pragmatisme évident consistant à utiliser au maximum les surfaces planes naturelles (plans de faille, surfaces externes altérées, etc.), et à recourir à une percussion directe, conjuguant vraisemblablement percuteurs dur et tendre. Cette allégation n'est en tout cas pas contredite par la très forte variabilité des surfaces des talons observées: de 0,5 à 120 mm², pour une surface moyenne de 14,8 mm². Le grand nombre d'esquilles et de petits débris résultant pour l'essentiel d'activités de taille mérite d'être signalé. L'étude des dimensions des artefacts de la série indique une production de supports généralement inférieurs à 45 mm de longueur, les pièces de moins de 20 mm étant majoritaires. Si la hauteur des blocs de radiolarite peut en partie être incriminée, il semble que l'orientation générale de la production soit également en cause. Enfin, la présence de treize «cassons» proximaux et l'absence de microburin indiquent une ablation préférentielle de la partie proximale des supports à tendance lamellaire par une technique de fracturation par flexion. Concernant l'outillage (voir fig. 31.39-47), la série n'a livré que quinze pièces, soit moins de 2% de l'ensemble. L'outillage du fond commun classique comprend deux armatures, deux grattoirs et une seule pièce esquillée. Outre trois artefacts présentant une retouche d'utilisation, la série comprend six éclats ou fragments d'éclats retouchés et une seule lamelle retouchée. Les deux grattoirs, sur éclats, sont plutôt grossiers et présentent un front irrégulier et débordant. Les armatures sont représentées par une pointe relativement large à dos simple et base cassée (voir fig. 31.39) et par une pièce atypique obtenue sur la partie proximale d'un

éclat (?) (voir fig. 31.40). La mise en forme de cette armature vraisemblablement utilisée côté gauche vers le haut s'est limitée à la réalisation d'une troncature oblique distale obtenue par retouche abrupte inverse. Au sein de la série, c'est principalement cette dernière qui fournit les éléments de datation les plus explicites. Ce type d'armature étant surtout présent dans les ensembles du Mésolithique ancien/moyen, c'est donc vers cette période chrono-culturelle que nous serions tentés de placer l'occupation du point 2A, une hypothèse que ne vient pas contredire le style de débitage pratiqué.

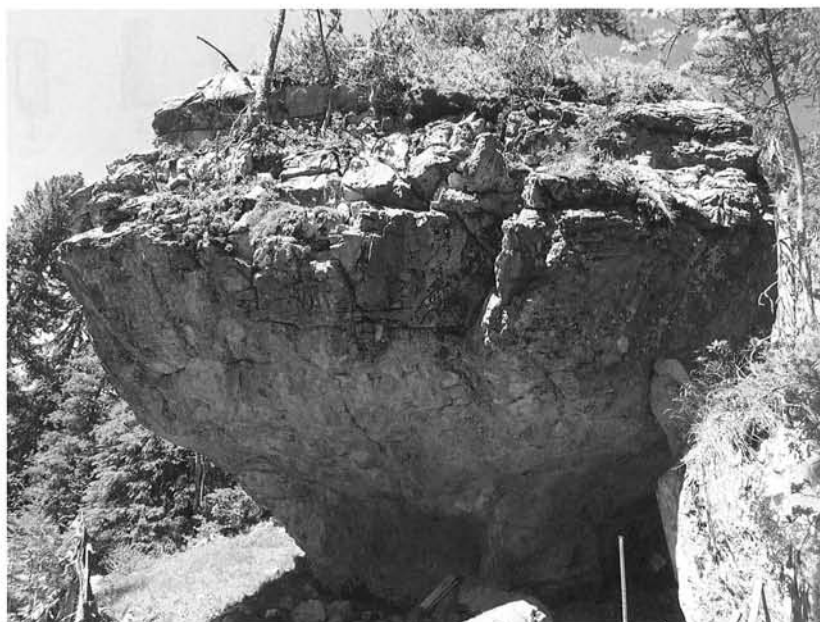
En guise de conclusion, il nous semble archéologiquement recevable de conclure à la pratique, dans ou à proximité immédiate de la zone du sondage, d'activités de débitage de matériaux locaux. La rareté de l'outillage pourrait trouver une explication dans l'existence d'une spécialisation spatiale des activités le long de la face orientale du bloc, mais seule une extension de la surface explorée permettrait de confirmer cette allégation. L'utilisation de l'ocre, que nous soupçonnons d'après quelques éléments-traces présents sur certains artefacts, est également un élément à prendre en compte dans ce débat. En revanche, l'absence de restes fauniques, à l'exception de quelques rares esquilles d'os brûlés, constitue assurément l'une des principales lacunes de ce site.

Fig. / Abb. 33

L'abri sous bloc de Charmey/Les Arolles depuis le nord-est
Der Abri von Charmey/Les Arolles unter dem Überhang eines Felsblocks, Blick von Nordosten

Charmey/Petit Mont, Les Arolles

Depuis la date de sa découverte en juin 2002, cet abri sous bloc (fig. 32 et 33) a fait l'objet de



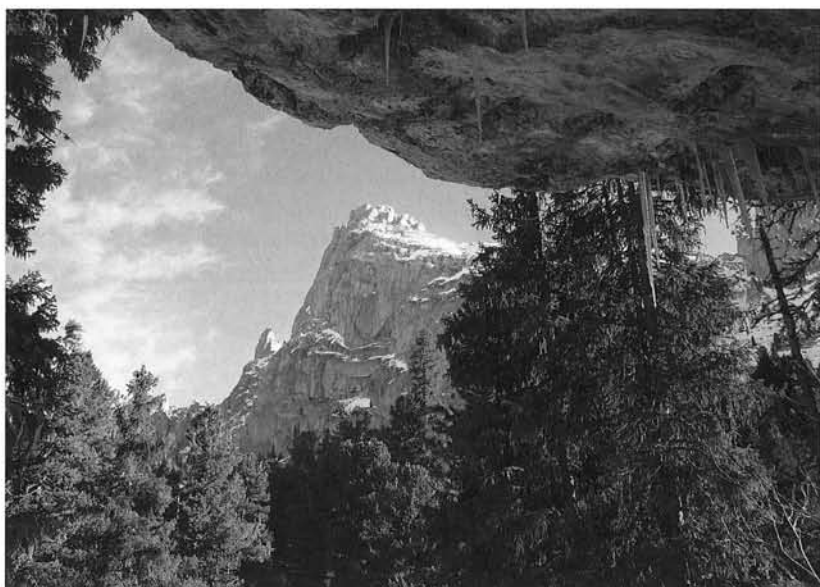


Fig. / Abb. 34

La Dent de Ruth depuis l'abri
sous bloc de Charmey/Les
Arolles
*Die Dent de Ruth vom Abri
Charmey/Les Arolles aus ge-
sehen*

nombreuses visites. Le matériel archéologique, principalement constitué d'artefacts en roches siliceuses et de quelques esquilles d'os brûlés, a été retrouvé en abondance dans la pente se développant devant l'abri. Outre le relevé établi en 2003¹³, la réalisation d'un sondage, en partie motivée par une série de dégradations occasionnées par des individus peu soucieux du respect du patrimoine culturel, a pu être menée à bien en juin 2006.

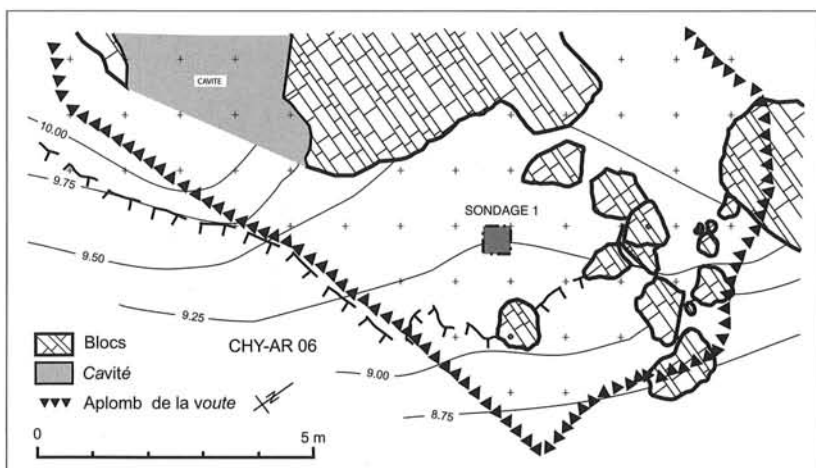
Cet abri ayant été présenté de manière détaillée lors d'une précédente contribution¹⁴, nous n'en esquisserons ici que les grands traits.

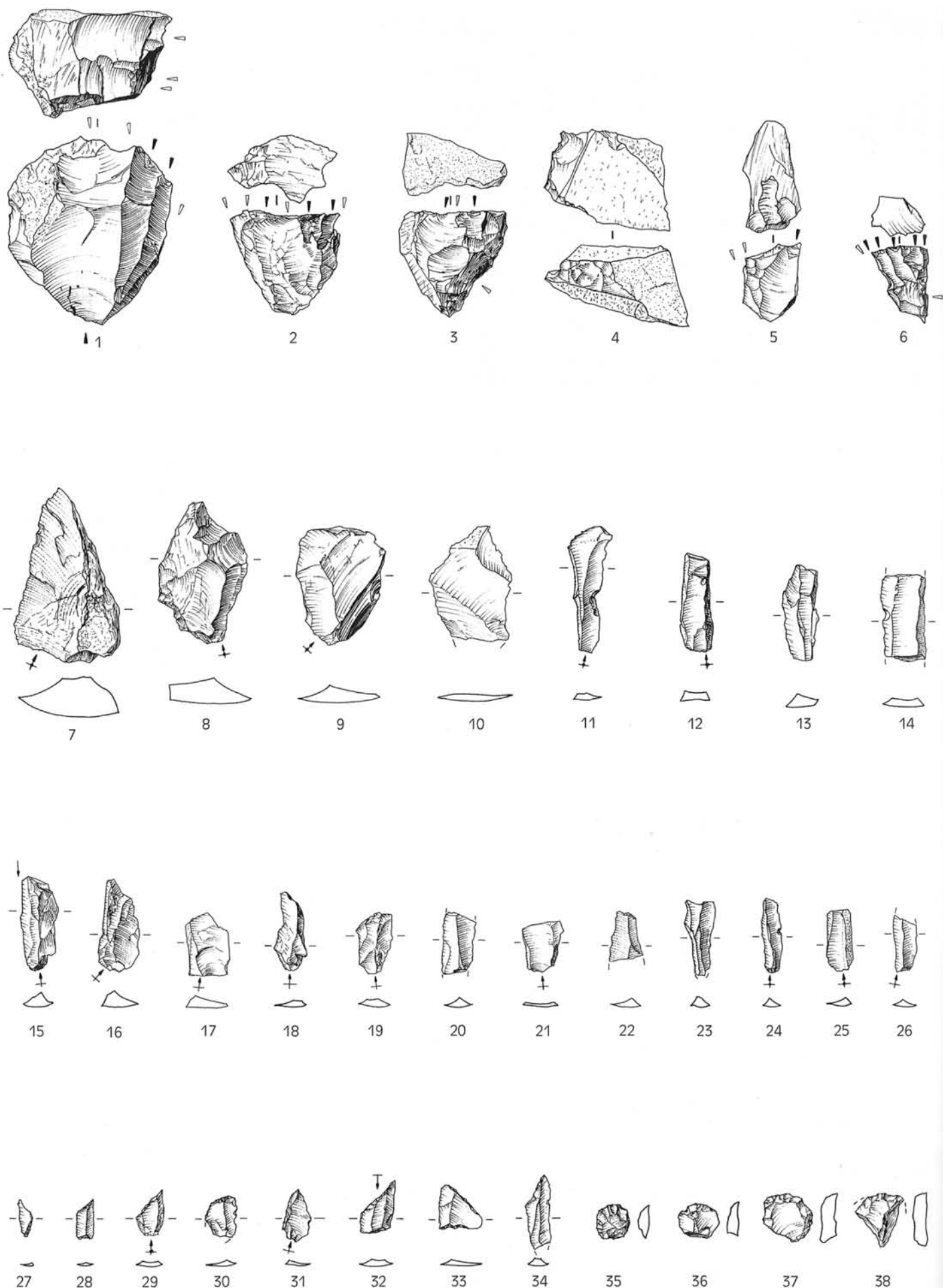
Localisé à plus de 1700 m d'altitude sur le versant sud-est d'une petite combe d'origine probablement glaciaire (moraine), il offre durant la belle saison un ensoleillement maximal (entre dix et treize heures). Le côté favorable à une occupation fait directement face aux parois abruptes des faces nord des Dents de Ruth (fig. 34) et de Savigny. Un beau surplomb rocheux et une cavité basse protègent naturellement des intempéries une surface au sol d'environ 40 mètres carrés (fig. 35). D'accessibilité relativement aisée, l'abri se caractérise également par une situation plutôt discrète au cœur d'un environnement chaotique (pierriers à gros blocs) relativement refermé sur lui-même; actuellement en tout cas, il est passablement éloigné (environ 300 m) du premier point d'eau. Comme pour les autres sites de la vallée, la composition chimique des sols ne semble pas avoir été favorable à la conservation des vestiges osseux. En effet, à ce jour, seule une quinzaine de petits fragments d'os carbonisés a été retrouvée dans l'abri.

Les ramassages de surface réalisés depuis la découverte de cet abri ont permis d'y recueillir 2397 pièces (fig. 36) qui proviennent exclusivement du talus pentu se développant au sud-est du gros bloc et régulièrement mis à mal par les agents érosifs naturels, mais également par le piétinement estival et répété du bétail. La très forte altération qui affecte la surface de la grande majorité des pièces en radiolarite¹⁵ constitue un trait distinctif particulièrement discriminant de cette série, non seulement à l'échelle de la vallée, mais également à celle du reste du canton. Concernant l'économie de la matière première, force est encore une fois de constater l'attrait très important exercé par les radiolarites, le relatif désintérêt pour les autres matériaux siliceux locaux (silex des Préalpes et quartzites à grain fin) et la présence parcimonieuse de quelques variétés exogènes (roches siliceuses du nord du Jura et cristal de roche du Valais). Le pourcentage relativement élevé de pièces présentant des traces de contact avec le feu (7,3%) mérite également d'être souligné. Il est toutefois conforme à celui des autres séries issues de sites sous abri et s'explique en fait aisément par le confinement qu'occasionne un espace habitable réduit ainsi que par les nombreuses réoccupations avec multiplication et délocalisation des structures de combustion. Comme nous l'avions déjà signalé en 2003, la collection de l'abri des Arolles comprend une très forte proportion de débris et d'esquilles (63,5%), généralement de modestes dimensions, un pourcentage d'autant plus remarquable qu'aucune opération de tamisage n'a encore été réalisée sur le site. La pratique d'activités de débitage menée apparemment directement dans le périmètre de l'abri, avec les nombreux débris et déchets qu'elle n'a pas manqué de

Fig. / Abb. 35

Charmey/Les Arolles: localisation
du sondage n° 1 sous l'abri
Charmey/Les Arolles: Situations-
plan der Sondierung Nr. 1 im
Bereich des Abri





A la poursuite des chasseurs-cueilleurs mésolithiques dans les Préalpes

Depuis cinq ans maintenant, le programme de recherches concernant la fréquentation des Préalpes fribourgeoises durant la Préhistoire suit prestement son chemin. Si l'immense potentiel archéologique que les premiers résultats laissent rapidement entrevoir explique en partie cette constante marche en avant, la fascination exercée par la beauté des paysages et par le mode de vie de nos ancêtres ainsi que la «rencontre» avec les dernières sociétés de chasseurs-cueilleurs mésolithiques ont certainement joué un rôle primordial dans l'élan et le dynamisme qu'un noyau d'inconditionnels, professionnels ou non, passionnés d'archéologie, de prospections de surface et de marches en montagne a su insuffler à ce programme de recherches soutenu par le Service archéologique, mais qui sort le plus souvent du cadre purement institutionnel.

Outre l'extension des prospections à de nouveaux secteurs géographiques comme par exemple le massif du Moléson ou la vallée suspendue de la Brecca, option fut prise, depuis 2004, de privilégier les recherches dans la vallée du Petit Mont. Au vu des résultats déjà engrangés¹⁶, de la qualité, de la diversité et de la densité des sites recensés ainsi que de la présence de gîtes de radiolarites, cette dernière peut incontestablement être hissée au rang de «sanctuaire» préhistorique fribourgeois. Elle a donc bénéficié d'un régime de prospections soutenu qui a permis la découverte, jusqu'à présent, de près d'une quinzaine de points. Un programme de sondages manuels sur un certain nombre de sites a également été mis sur pied pour nous aider à parfaire notre connaissance sur leur extension, leur qualité et leur datation, ainsi que pour accumuler le maximum d'informations sur leur état de conservation, ceci afin d'en garantir au mieux la protection.

Ainsi le week-end prolongé de la Fête-Dieu (du 26 au 29 mai 2005) a-t-il été mis à profit pour effectuer une campagne de prospections et de sondages dans la partie méridionale de la vallée du Petit Mont¹⁷, qui s'est notamment soldée par la découverte de trois nouveaux points. L'absence patente de vestiges dans plusieurs secteurs de la vallée constitue également une avancée notable de ces recherches, puisqu'elle permet d'échafauder des premières hypothèses sur les critères ayant pu régir le choix des sites et l'exploitation de ce territoire par les chasseurs-cueilleurs mésolithiques.

Au-delà de ces passionnants et prometteurs résultats archéologiques qui commencent à faire des Préalpes fribourgeoises une zone de référence à l'échelle du territoire helvétique pour la fréquentation de l'espace montagnard durant la Préhistoire, ces recherches sont porteuses d'une autre richesse, tout aussi essentielle, au cœur de l'«aventure humaine». Armaillis, randonneurs, étudiants, chercheurs ou forestiers constituent en effet autant de rencontres enrichissantes, de nouvelles voies ouvertes, de regards différents sur cet univers montagneux qui, depuis très longtemps certainement, exerce la même fascination, faite d'un subtil mélange de crainte, de respect et de défis.

Michel Mauvilly

générer, la qualité relativement médiocre de la matière première (nombreuses failles, fissures, etc.) et une production de débris par gélifraction constituent autant d'explications possibles à ce phénomène. Un survol rapide des décomptes met en exergue la part importante occupée par les éclats, généralement épais et courts. La question est de savoir si ces derniers résultent dans leur majorité d'une réelle orientation du style de débitage ou si une partie d'entre eux ne sont pas plutôt des sous-produits de la chaîne opératoire obtenus «en amont et en aval» d'une phase de plein débitage de produits lamellaires. Faute d'une étude technologique poussée, il est actuellement difficile de répondre. Compte tenu d'une mise à longueur

courante des lamelles par cassure (flexion) ou par la technique du microburin, principalement pour la fabrication des armatures, il est évident que la part des lamelles entières recensées dans la série n'est pas représentative du volume de leur production. Par ailleurs, il ne faut pas oublier la part des contraintes imposées par la qualité relativement médiocre de la matière première¹⁸, qui a pu être cause d'une surproduction d'éclats. L'outillage, avec 29 pièces seulement (voir fig. 36.27-38), demeure très mal représenté. Comme pour la plupart des grandes séries cantonales, les grattoirs (10 individus) et les armatures (8 exemplaires) constituent les principales catégories d'outils. Sept pièces présentant une retouche d'utilisation, trois éclats retouchés ainsi qu'une pièce esquillée viennent compléter cet inventaire.

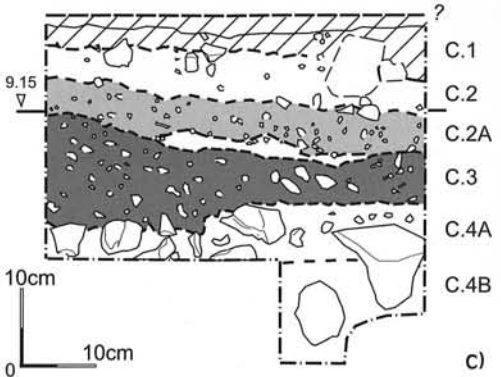
Dans l'état actuel des données, seules les armatures fournissent quelques éléments de datation. Les trapèzes asymétriques permettent de conclure à une ou plusieurs fréquentations de cet abri durant le Mésolithique récent, mais la taille réduite ou la morphologie des autres suggéreraient une utilisation plus ancienne (Mésolithique ancien/moyen) de ce bloc comme habitat.

Le petit sondage réalisé en juin 2006¹⁹ n'a porté que sur une surface réduite d'un quart de mètre carré. Les objectifs visés étaient clairs: se faire une idée précise du remplissage de l'abri, de la puissance des éventuelles couches archéologiques et surtout de leur profondeur d'enfouissement par rapport au niveau actuel de circulation sous le bloc, qui a malheureusement été rabaisé artificiellement en 2005 pour créer une plateforme de couchage. Le sondage fut effectivement très riche d'enseignements et les résultats obtenus²⁰ ont d'ores et déjà permis de prendre rapidement les premières mesures indispensables à la protection du site.

Surmontant un ensemble sédimentaire renfermant de fréquents éléments cryoclastiques calcaires cimentés par une argile jaune et dénué de vestiges anthropiques, se trouve une intéressante séquence stratigraphique atteignant encore 0,25 m de hauteur (fig. 37) et au sein de laquelle au moins deux couches archéologiques ont pu être individualisées (C.2A et C.3). L'abondance des vestiges archéologiques (835 artefacts en roches siliceuses et 357 restes fauniques toujours brûlés à des degrés divers et

Fig. / Abb. 36 (p./S. 134)
Charmey/Les Arolles: pièces remarquables découvertes lors des ramassages de surface devant l'abri
Charmey/Les Arolles: die wichtigsten, bei der Oberflächenprospektion vor dem Abri aufgesammelten Fundstücke

a) Charmey/Les Arolles			
sondage 1			
N° des couches	Prof.	Couches sédimentaires	Matériel archéologique et remarques
1	0-5 cm	«Rendzine» ou Horizon A de couleur brun-noir correspond à une couverture humique gravo-sableuse avec gros blocs. Humidité récurrente	Quelques artefacts en roches siliceuses
2	5-10 cm	Matrice silteuse beige apparemment lessivée et comportant dans sa partie supérieure de fréquents cryoclastes (jusqu'à 10 cm de longueur)	Artefacts lithiques et fragments de faune brûlés. Petites paillettes de charbon de bois
2A	10-15 cm	Matrice silteuse grossière gris-beige avec des limites supérieure et inférieure onduleuses. Quelques cryoclastes surtout dans la partie supérieure. A l'interface avec la couche 3, lentilles blanchâtres Couche archéologique supérieure	Nombreux artefacts lithiques et fragments de faune brûlés. Petites paillettes de charbon de bois
3	15-25 cm	Matrice silteuse grossière noirâtre avec petits fragments cryoclastiques Origine anthropique de la coloration (foyers). Epaisseur variable de 15 à 5 cm. Limite inférieure irrégulière. Forte dilatation de la couche en direction de l'ouest (5 à 10/12 cm d'épaisseur) Couche archéologique inférieure	Nombreux artefacts lithiques et fragments de faune brûlés. Petites paillettes de charbon de bois
4A et B	-25 cm et...	Fréquents éléments calcaires cryoclastiques et anguleux (1 à 15/20 cm de longueur) pris dans une matrice argileuse jaune (4A séquence supérieure à coloration plus vive; 4B séquence plus terne)	Sans matériel archéologique Puissance supérieure à 20 cm



extrêmement fragmentés; fig. 38 et 39), inégalement distribués sur la totalité de la séquence et appartenant exclusivement à la période Mésolithique, vient également confirmer le très important potentiel archéologique offert par ce site clef de la vallée du Petit Mont. La poursuite des recherches dans cet abri sous bloc devrait permettre d'affiner la durée, la chronologie et la qualité des occupations qui s'y sont succédé, et ainsi de bénéficier d'un autre point de référence pour la période Mésolithique dans les Préalpes fribourgeoises.

La vallée du Petit Mont: quel système articulé d'habitat?

La présence d'un bon réseau hydrographique et de plusieurs zones marécageuses ainsi que la proximité d'un vaste éboulement font du Petit Mont un ensemble particulier dans les Préalpes fribourgeoises. Au vu des nombreuses découvertes réalisées ces dernières années, ces caractéristiques, tout comme le potentiel du secteur en radiolarites, n'ont manifestement pas échappé aux chasseurs-cueilleurs du Méso-

Fig. / Abb. 37 Charmey/Les Arolles; a) données recueillies dans le sondage n° 1; b) vue de la coupe ouest du sondage n° 1; c) relevé de la coupe ouest du sondage n° 1 Charmey/Les Arolles; a) Daten aus der Sondierung Nr. 1; b) Blick auf das West-Profil von Sondierung Nr. 1; c) Planzeichnung des Westprofils von Sondierung Nr. 1

lithique qui ont su tirer au mieux profit des abris occasionnels offerts par certains des plus gros blocs ainsi que des petits reliefs et terrasses situés en bordure des zones marécageuses. Dans l'état actuel des recherches, les points de découvertes se concentrent plutôt dans la partie haute de la vallée, là où se trouve également l'essentiel des zones humides que l'on sait particulièrement favorables aux activités cynégétiques et généralement plus diversifiées d'un point de vue écologique²¹. A côté de plusieurs sites de plein air au sein desquels une certaine hiérarchie a dû être de mise (campements, haltes de chasse, sites d'affût, etc.), on rencontre quelques habitats contre ou sous bloc (point 2A et abri des Arolles) qui offrent une protection naturelle plus ou moins étendue et qui, au vu de la qualité et du nombre de vestiges qu'ils ont livrés, semblent occuper une place de choix dans la trame des sites d'altitude. Du fait de leur aptitude à protéger des intempéries, ces blocs revêtaient à l'évidence un statut particulier. En tant que sites-refuges, ils devaient constituer des points d'ancrage et de repère aussi stables que rassurants pour les groupes de chasseurs-cueilleurs mésolithiques qui sillonnaient les Préalpes. Etre en mesure de confirmer que ces abris ont été fréquentés à plusieurs reprises du Mésolithique ancien/moyen au Mésolithique récent constituerait assurément une avancée



Fig. / Abb. 38

Charmey/Les Arolles: illustration de la richesse de la couche archéologique 3 en artefacts lithiques

Charmey/Les Arolles: das reichhaltige Steinartefaktematerial aus der archäologischen Schicht 3

Fig. / Abb. 39

Charmey/Les Arolles: amas de restes de faunes brûlées illustrant l'extrême fragmentation des restes osseux (C.2A décapage 5)

Charmey/Les Arolles: verbrannte Tierknochen; bemerkenswert ist ihre extreme Fragmentierung (Schicht 2A Planum 5)



notable dans cette direction, mais de là à les interpréter comme des camps de base dans le cadre d'une exploitation raisonnée de la vallée du Petit Mont, il y a une étape que nous ne franchirons pas, même si l'hypothèse est des plus séduisantes.

En nous basant sur les fortes analogies entre les séries lithiques du point 5 et des deux abris sous bloc ou contre bloc (présence de nombreux *nuclei*, d'armatures de projectiles, de grattoirs, etc.) ainsi que sur l'existence d'indices probants de fréquentations répétées de ce point entre le Mésolithique ancien/moyen et le Mésolithique récent, nous serions tentés de lui octroyer également une place particulière dans la hiérarchie des sites d'altitude. Sa position stratégique remarquable, au milieu de petits rus et d'étendues marécageuses, et le point de vue magnifique qu'il offre sur le reste de la vallée constituent certainement l'une de ses principales qualités. Du fait de la relative proximité du site de Charmey/Les Arolles (environ 300 m à vol d'oiseau), l'hypothèse d'un jeu de complémentarités entre les deux sites est à retenir. En cas de très mauvais temps, l'abri sous bloc des Arolles permettait en effet de bénéficier rapidement d'une certaine surface protégée, tandis que le point 5, ouvert et bien pourvu en eau²², procurait un espace plus vaste et de meilleures prédispositions pour certaines activités (traitement des peaux, dépeçage et découpage des carcasses d'animaux, etc.).

Comme nous venons de le voir, la compréhension de la dynamique de peuplement de cet espace montagnard n'en est qu'à ses balbutiements, le rééquilibrage de notre documentation des différents points, aujourd'hui par trop inégale qualitativement et quantitativement, devant constituer une priorité, notamment par la poursuite des prospections et surtout des sondages. Une meilleure datation des sites devrait en outre permettre d'appréhender d'éventuels changements (densification, choix des sites, etc.) dans la dynamique de peuplement de cet espace entre le Mésolithique ancien/moyen et le Mésolithique récent ou final.

La montagne et l'homme, une histoire d'approvisionnement ou d'approvisionnement?

Grâce aux recherches menées dans la vallée du Petit Mont, nous disposons dorénavant d'un solide référentiel régional concernant l'économie de la matière première pratiquée par les groupes mésolithiques dans l'espace montagnard fribourgeois. En effet, cette petite entité géographique qui commence à être bien documentée représente un cas de figure pratiquement unique à l'échelle de toutes les Préalpes, car elle permet une étude croisée entre les données techno-archéologiques régissant les



industries lithiques des différents sites documentés et celles concernant l'exploitation des ressources siliceuses locales, particulièrement abondantes dans la vallée. Ceci est d'autant plus digne d'intérêt que, pour le Mésolithique – et la plupart des études cantonales tendent à le démontrer²³ –, l'économie des roches siliceuses était orientée vers une pratique opportuniste privilégiant les ressources de proximité.

Le paradis des radiolarites

Les travaux de cartographie et de recensement du potentiel en roches siliceuses de la vallée du Petit Mont et de ses abords immédiats commencent à porter leurs fruits. Sans prétendre à l'exhaustivité, un premier tableau de nos connaissances dans ce domaine peut être esquissé.

Tant dans les décomptes des différentes séries que sur le terrain, les radiolarites constituent la principale catégorie de roches siliceuses. Leur distribution géologique au sein de la vallée est de type antipodique puisque c'est aux deux extrémités du Petit Mont que se trouvent les deux zones d'affleurements principales actuellement reconnues: au nord-est, sur le flanc nord-ouest de la Brendelspitz, et au sud-ouest, aux abords du chalet de la Gueyre (voir fig. 4). Ces gîtes se présentent sous la forme de séquences pouvant atteindre jusqu'à 50 mètres de puissance et stratifiées en bancs d'épaisseurs variables (5 à 10 cm en moyenne, exceptionnellement jusqu'à 30 cm) dont souvent seule une petite partie est aujourd'hui visible. Les bancs actuellement atteignables au pied des falaises sont en

Fig. / Abb. 40

Exemple de pierriers très riches en blocs de diverses radiolarites se développant au pied du massif de la Brendelspitz

Eine der an verschiedenen Radiolariten reichen Geröllhalden am Fusse des Brendelspitzmassivs

Fig. / Abb. 41

Blocs de radiolarites aptes à la taille récoltés rapidement dans un pierrier

Für die Geräteherstellung geeignete, leicht zugänglich auf einem Steinhäufen aufgelesene Radiolaritblöcke



général peu siliceux et de qualité médiocre. Les blocs issus des ramassages dans les différents pierriers (fig. 40 et 41) sont en revanche parfois de très bonne qualité, mais il n'a jusqu'ici pas été possible de les repérer en position primaire dans les falaises. Qualitativement, nous avons pu observer une certaine hiérarchie des radiolarites suivant leurs couleurs. Les grises, qui présentent un très bon degré de silicification et possèdent de très bonnes aptitudes à la taille, constituent le haut de gamme. Pouvant atteindre une douzaine de centimètres de hauteur au maximum, les bancs de cette variété n'ont, pour l'instant, été observés qu'en position secondaire, fortement fragmentés dans les pierriers qui se sont accumulés au pied de la Brendelspitz.

Par rapport à celles des radiolarites, la distribution et la densité des quartzites à grain fin accusent un certain nombre de différences. Ces roches sont relativement abondantes au nord-est de la vallée, contre les flancs ouest et sud de la Brendelspitz. Alors que dans la partie haute, on les rencontre sous forme d'affleurements de gros blocs, plus bas, dans les pentes, elles abondent sous forme de petits nodules. Leur degré de silicification, souvent assez variable même au sein d'un seul bloc, est dans l'ensemble plutôt faible. D'autres affleurements existent de l'autre côté de la vallée, entre le Lapé et la Petite Hochmatt, et des blocs de différentes dimensions sont parfois visibles dans le lit des cours d'eau (fig. 42). Gris bleuté à verts et pas toujours de texture très homogène, ils peuvent présenter des «plages» relativement bien silicifiées. Curieusement, en



aval du Lapé jusqu'au chalet de la Frejima-à-Tena, ils sont pratiquement absents du lit du riau du Petit Mont, mais on les retrouve plus bas dans le cours d'eau, parfois sous forme de gros blocs pouvant avoisiner le mètre cube.

Enfin, on ne peut passer sous silence l'existence de rognons de silex piégés, pour la plupart, dans les blocs de calcaire éboulés au pied des Gastlosen, au sud-est, mais également présents dans les calcaires à *Aptychus* des Préalpes Supérieures, et, dans ce cas, voisins des gîtes de radiolarites. De teinte gris-bleu foncé pour les premiers à noir pour les seconds, ils sont généralement bien silicifiés, mais présentent cependant une très forte fracturation interne qui n'en facilite pas la taille.

L'analyse des données archéologiques disponibles pour la vallée du Petit Mont met clairement en exergue une utilisation préférentielle des radiolarites. Compte tenu de la présence à proximité, comme nous venons de le voir, d'autres variétés de roches siliceuses plus ou moins aptes à la taille²⁴, ce choix peut de prime abord sembler curieux. En fait, c'est vraisemblablement dans l'abondance en radiolarites de la vallée, dans la qualité intrinsèque un cran supérieur de ce matériau (degré de silicification en moyenne plus élevé, aspect général plus chatoyant, blocs parallélépipédiques nécessitant peu de préparation, etc.) et dans l'opportunisme des tailleurs mésolithiques qu'il faut chercher une grande partie des explications. Nous n'irons cependant pas jusqu'à affirmer que l'homme cédait systématiquement à une

Fig. / Abb. 42

Bloc de quartzite à grain fin dans les alluvions d'un ruisseau situé à proximité du chalet du Lapé

Ölquarzitblock im Geröll eines Bachlaufs bei der Lapéhütte

politique du moindre effort. En effet, le ramassage à faible distance n'était pas exclusif, ce qu'atteste la présence, dans les mêmes sites, d'artefacts confectionnés dans des roches siliceuses de meilleure qualité provenant le plus souvent du nord-ouest de la Suisse. Ces vestiges témoignent d'échanges entre groupes ou de déplacements jusqu'à une centaine de kilomètres, donc d'un certain degré de circulation des matériaux et/ou des hommes.

Certains comportements de sélection des matériaux se dessinent donc dans les Préalpes, mais l'abondance, dans cette région et sous différentes formes, de roches siliceuses aptes à répondre aux besoins des Mésolithiques, principalement les radiolarites et les quartzites à grain fin, en a certainement fait un secteur particulièrement apprécié. En effet, point n'est besoin de monter avec une réserve d'outils ou de blocs à débiter, puisque la nature offre généreusement toute la matière première nécessaire.

A la découverte du nouveau monde

Les nouvelles données engrangées ces dernières années dans les Préalpes²⁵ montrent que tous les paysages et les étages altimétriques du territoire ont été approchés. Naturellement, les contraintes environnementales font qu'une hiérarchie dans le mode de fréquentation des différentes zones, des lacs aux montagnes, peut aisément être établie entre territoires «ordinaires» et «occasionnels». Parmi ces derniers se range bien évidemment l'espace montagnard, d'un abord aisé à la belle saison, mais peu accueillant et difficilement accessible durant la période hivernale.

La fréquentation de l'espace préalpin mérite donc une attention toute particulière, d'autant que, comme dans le cas de la vallée du Petit Mont, nous observons dans un périmètre limité une densité de points de découvertes jusque-là inégalée dans les autres secteurs géographiques de plus basses altitudes (voir fig. 7).

Selon une optique faisant la part belle à l'économie, et dans le cadre d'une gestion réfléchie des ressources naturelles spontanées (chasse, pêche, cueillette) telle qu'elle paraît bien se profiler d'après les récents développements de la recherche sur les dernières populations de chasseurs-cueilleurs mésolithiques, l'espace montagnard occupe une place non négligeable. En effet, dans une économie principalement basée sur l'exploitation de la faune et de la flore

La faune du Petit Mont, hier et aujourd'hui

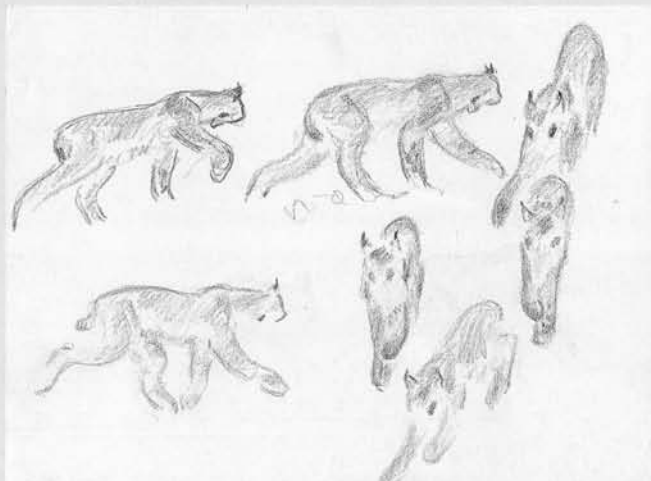
Nous disposons de passablement de données concernant la faune sauvage qui parcourt actuellement le Petit Mont, mais il n'en va pas de même pour celle qui le fréquentait durant le Mésolithique: mis à part quelques fragments d'os calcinés, les sites de ce secteur n'ont, pour l'instant, pas livré d'ensemble permettant une étude détaillée à ce propos. Cependant, en nous basant sur les résultats archéozoologiques obtenus à partir des restes fauniques d'autres sites mésolithiques des domaines préalpin et alpin ainsi que sur les observations actuelles, nous pouvons proposer quelques pistes de réflexion.

Il faut d'abord savoir que le Mésolithique correspond à un réchauffement qui ne manqua pas d'influer sur la flore et la faune des zones d'altitude. Les données croisées des analyses paléoenvironnementales proposent même de placer, vers la fin de la période, un optimum climatique avec des températures moyennes légèrement supérieures à celles que nous connaissons actuellement. La remontée de la forêt jusqu'à une limite encore jamais atteinte constitue l'une des conséquences les plus spectaculaires de ce phénomène. Nous pouvons donc raisonnablement en déduire qu'au Mésolithique, les forêts de l'Oberrügg et du Lapé étaient fréquentées par des chevreuils, des chamois, des cerfs et des lynx notamment. Depuis des millénaires, les flancs plus ou moins boisés des parties sommitales de la Hochmatt et du Cheval Blanc sont le paradis des chamois. Les vipères s'y nourrissent de lézards et de petits mammifères, l'aigle, la buse et le faucon crécerelle y chassent, les marmottes y creusent leurs terriers. Il existe encore, dans la vallée, quelques petites zones humides, pâles reflets de conditions d'antan, où, le printemps venu, grouillent tritons alpestres, têtards de grenouilles rousses et de crapauds communs. Les grandes zones humides d'altitude ont disparu depuis que l'homme s'est mis à drainer le sol pour augmenter les surfaces herbagères. Particulièrement attractives pour la faune, elles ont certainement constitué, au Mésolithique, des lieux de chasse privilégiés. La vallée est également propice au développement de nombreuses petites espèces de mammifères comme le mulot, la musaraigne des Alpes, le campagnol des neiges et la taupe commune qui, en remontant à la surface les artefacts extraits du sol, est une aide précieuse pour l'archéologue. Quant à la forêt du Lapé, peuplée de majestueux arrolles accrochés aux rocs depuis des millénaires, elle offre un habitat-refuge au cachet tout à fait particulier. Elle est fréquentée par une faune des plus riches (hermines, renards, blaireaux, martres, écureuils, loirs gris, lérots, lièvres variables, chevreuils, chamois, sangliers, lynx, etc.). Dans les grands arrolles centenaires se cachent le hibou moyen duc, la chouette chevêchette et la chouette de Tengmalm, dont les chants ancestraux résonnent dans la nuit. De jour, on peut entendre les coups de marteau des pics noir, épeiche ou tridactyle, et dans les brumes printanières retentissent, dès l'aube, les étranges onomatopées du tétras-lyre. Ici et là une «forge», endroit où le casse-noix moucheté a déchiqueté une pomme d'arolle afin d'en extraire les délicieuses graines qu'il va cacher pour l'hiver; celles qu'il oubliera donneront naissance à de petits arrolles. Ainsi se rajeunit cette forêt si particulière de nos Préalpes.

Depuis que les conditions climatiques le permettent, le Petit Mont est une vallée au sein de laquelle devait vivre une faune passablement diversifiée. Tout comme aujourd'hui, l'équilibre de ce milieu montagnard devait être fragile. Une chasse ou une cueillette trop intensive, et le bon déroulement des futures saisons de chasse et de cueillette s'en trouvait hypothéqué. Espérons qu'à l'instar de nos lointains ancêtres, nous saurons maintenir ce précaire équilibre, afin de permettre aux générations futures de pouvoir encore longtemps observer la faune de nos Préalpes.

Jean-Marie Baeriswyl

avec la collaboration de Jacques Rime (dessins)



naturelles, la présence, au sein d'un territoire, d'écosystèmes variés (plaine, plateau, montagne, etc.) abritant un spectre d'espèces végétales et animales diverses et parfois propres à des biotopes particuliers constitue un attrait de premier ordre, notamment pour une certaine «fixation» des populations à un territoire.

En outre, et contrairement aux idées reçues, les Préalpes fribourgeoises – à l'instar de la vallée du Petit Mont – renferment, de par leur diversité, des versants opposés aux microclimats très contrastés ou encore une alternance d'unités géologiques, des atouts attractifs majeurs tant du point de vue du paysage que de la biodiversité. Une faune particulièrement abondante et une flore exceptionnellement riche y sont recensées.

Force est actuellement de constater qu'à partir du Mésolithique récent, une densification des points de découvertes semble se dessiner, qui pourrait correspondre à une intensification de l'exploitation des différents environnements avec une intégration plus forte de l'espace montagnard dans le modèle économique de subsistance, ainsi qu'à une tentative de gestion plus concertée et systématique des ressources naturelles spontanées, peut-être motivée par une pression démographique plus forte obligeant les groupes humains à accroître l'exploitation de tous les environnements de leur territoire. Sans parler de mutations profondes, ces éléments pourraient s'inscrire dans les nouveaux schémas économiques qui caractérisent le développement des sociétés de nos régions à partir du Mésolithique récent.

Comme nous l'avons déjà évoqué, il paraît acquis que pour le Mésolithique, l'existence d'une chasse spécialisée des espèces de montagne demeure, dans l'état actuel des recherches, dénuée de bases archéologiques solides. Les différents indicateurs militent plutôt en faveur d'une chasse beaucoup plus opportuniste permettant la régénération des ressources faunistiques et florales, notamment par la saisonnalité des déplacements entre la plaine et la montagne.

Les Préalpes, élément du symbolisme

Si, comme nous venons de le voir, nous serions tentés de penser que l'attrait des groupes mésolithiques régionaux pour l'espace préalpin procède de besoins économiques plus ou moins vitaux, l'hypothèse de motivations moins rationnelles mérite également d'être retenue.

Dans la plupart des sociétés traditionnelles, la montagne est fréquemment investie d'une aura symbolique, très souvent ambivalente: point de rencontre entre ciel et terre, elle est à la fois attractive et répulsive. Ces aspects symboliques se sont certes quelque peu atténués pour l'homme du XXI^e siècle, mais des réminiscences sont néanmoins encore perceptibles aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il n'est que d'entendre les commentaires des professionnels de la montagne, guides et autres alpinistes, qui en parlent avec un profond respect, en insistant encore très souvent sur son côté intraitable et irrémédiable. Ascension physique et élévation spirituelle sont deux éléments indissociables de cet élément naturel qui, pour la région, constitue un marqueur fort du paysage, derrière lequel le soleil se lève.

Contrairement aux zones de plaines aux paysages immuables et par bien des côtés immobiles, la montagne est un monde mouvant qui, du calme peut rapidement basculer vers le chaos, notamment durant un orage, un monde de bruits parfois inquiétants, tels ceux des échos qui se répercutent sur la roche ou de la chute régulière de blocs dans les pierriers. Ce n'est pas pour rien que bien souvent, dans les sociétés traditionnelles, la montagne, parfois peuplée d'entités redoutables qui en défendent l'accès, est le lieu d'initiation par excellence.

Dans ce contexte, les Préalpes fribourgeoises offrent des curiosités naturelles qui n'ont assurément pas manqué d'intriguer ou d'attirer les populations préhistoriques: source karstique de la cascade de Jaun, chutes d'eau vertigineuses dans le défilé conduisant au Petit Mont, trou du «Grossmutterloch» dans la chaîne des Gastlosen, chaos de blocs éboulés dans la forêt du Lapé, crêtes montagneuses aux formes particulières ou «fresques multicolores» comme derrière le chalet du Lapé, bref, autant de bizarreries qui peuvent sembler insignifiantes pour un esprit rationnel du XXI^e siècle, mais qui ont pu être partie prenante d'une cosmographie symbolique à une époque où le mystique et le religieux se mêlaient certainement inextricablement au quotidien de chacun.

Barrière quasiment infranchissable en hiver lorsqu'elle se pare de son manteau neigeux, ouverture facilitant les contacts entre les groupes et raccourcissant les distances entre les régions en été, la montagne est un monde de radicales

métamorphoses. Les nombreuses découvertes réalisées ces dernières années dans les Préalpes tant fribourgeoises que bernoises ou vaudoises, voire dans les Alpes en général, indiquent en tout cas clairement que ce monde a été extrêmement fréquenté durant une grande partie de la période mésolithique, peut-être par différents groupes issus de diverses régions. Si la montagne peut clairement être envisagée comme un espace économique à part entière dans le système de l'époque, elle a également dû faire office d'espace social, voire même de lieu de rencontre privilégié entre les différents groupes humains.

Les Préalpes fribourgeoises préhistoriques, un axe de recherches des plus prometteurs

Bien que, dans notre canton, la recherche systématique des sites préhistoriques d'altitude n'en soit qu'à ses débuts, ce domaine d'étude nous a d'ores et déjà ouvert de nouvelles portes pour la compréhension du fonctionnement des derniers groupes de chasseurs-cueilleurs. L'un des axes privilégiés de nos recherches, et non des moindres, consiste à appréhender le degré d'adaptation de ces populations face à ce milieu montagnard aux multiples spécificités, et à comprendre comment nos Préalpes ont pu constituer un modèle d'exploitation réfléchi de l'environnement pour les chasseurs-cueilleurs mésolithiques. Compte tenu de l'érosion, des glissements de terrain ou de la fugacité des vestiges, nous ne disposerons

certes toujours que d'une image tronquée de la réalité préhistorique qui nous empêchera à jamais de saisir toute la richesse des comportements de l'époque, mais il n'en demeure pas moins possible de suivre quelques pistes d'interprétation.

Des témoins lithiques attestant le passage des chasseurs-cueilleurs ont été mis au jour dans de nombreux secteurs de la vallée du Petit Mont, apparemment jugée particulièrement hospitalière. La densité du matériel recueilli incite à penser que les campements principaux ont été installés sur des points remarquables situés au centre de la vallée et bordés de petits ruisseaux (point 5) ou dans des sites plus excentrés, mais offrant une bonne protection naturelle (abri des Arolles). De toute évidence, les hommes préhistoriques ont avant tout affectionné les positions dominantes – généralement une petite butte – situées à proximité de zones humides telles que des petites dépressions marécageuses et/ou des cours d'eau.

Au vu des découvertes réalisées, le choix des implantations semble avoir procédé d'un certain nombre de critères. Ainsi, contrairement à celles du Petit Mont, du Gros Mont et de l'Euschels, la vallée de l'Allmend, encaissée et très pauvre en eau, n'a livré aucun témoin mésolithique à ce jour.

La suite de nos recherches dans l'espace préalpin s'orientera en partie vers la mise en évidence d'un système articulé d'habitats, réseau de distribution qui joignait la plaine à la montagne jusqu'aux cols permettant l'accès à d'autres régions (Alpes, Valais, etc.).

NOTES

- 1 Crotti *et al.* 2002, 154. Un timide épisode de fréquentation des Préalpes au Paléolithique moyen aurait eu lieu entre 50'000 et 30'000 avant J.-C.
- 2 Crotti *et al.* 2002, 127-129.
- 3 Blant *et al.* 2004 et nouveaux résultats à paraître.
- 4 Soit entre -30'000 et -19'000 cal. BP.
- 5 Voir notamment Crotti/Pignat 1993 ou Crotti *et al.* 2002, 159-163.
- 6 Voir notamment Bridault/Chaix 1999.
- 7 Pour plus de détails concernant ce secteur, la formation de ces pierriers et l'accumulation de gros blocs, voir Braillard *et al.* 2003, 43-44, 50-51 et 52, fig. 13.
- 8 Cet écroulement est probablement survenu durant le Tardiglaciaire, période postérieure au maximum de la dernière glaciation et située entre 17'000 et 9500 avant J.-C.
- 9 Au vu du petit nombre de pièces, toute tentative de statistiques n'apporterait aucun élément significatif.
- 10 Le faible nombre de pièces n'étant pas forcément caractéristique de la tendance générale, il est possible que l'on découvre des pièces contredisant cette affirmation.
- 11 Ua-24631: 2690 ± 35 BP, soit 1000-800 BC cal. 2 sigma.
- 12 Braillard *et al.* 2003, 57 (encadré).
- 13 Braillard *et al.* 2003, 55, fig. 17.
- 14 Braillard *et al.* 2003, 54-59.
- 15 Voir note 12.
- 16 Braillard *et al.* 2003.
- 17 Cette campagne a été mise sur pied par M. Mauvilly et J.-M. Baeriswyl. Une quinzaine de personnes (A. Andretta, C. Andrey, R. Blumer, L. Braillard, L. Dafflon, O. Dilier, Th. Doppler, V. Fontana, P. Grand, A. Kienholz, F. Mc Cullough, S. Menoud, Ph. Pilloud et M. Ruffieux) dont une grande partie d'étudiants y a pris part et a permis de mener à bien, bénévolement, l'essentiel des objectifs fixés. Le succès de cette opération n'aurait pu être garanti sans la mise à disposition, comme base logistique, du magnifique chalet du Lapé par son propriétaire, M. Gendre, que nous remercions très chaleureusement.
- 18 Voir Braillard *et al.* 2003.
- 19 Cette opération a été réalisée par une équipe constituée de L. Kramer, A. Kienholz, M. Mauvilly et J.-M. Baeriswyl. Elle n'aurait pu être menée à bien sans le soutien indéfectible de ce dernier que nous tenons à remercier chaleureusement.
- 20 Le sondage venant de se terminer, seuls les premiers résultats sont livrés dans cet article.
- 21 Il est à noter que ce modèle reproduit celui déjà observé dans les zones basses telles que le Moyen Pays et la région des Trois Lacs; voir à ce propos Mauvilly *et al.* 2002.
- 22 Ce qui n'est pas le cas de l'abri des Arolles qui n'en offre pas à proximité immédiate.
- 23 Ce constat n'est en fait pas propre à notre région, mais peut bien souvent être généralisé à d'autres régions d'Europe occidentale.
- 24 Voir Braillard *et al.* 2003, 63-67.
- 25 Voir notamment Braillard *et al.* 2003.

BIBLIOGRAPHIE

Blant et al. 2004

M. Blant – M. Bochud – L. Braillard – B. Magnin, «Bärenloch (Jaun, FR). Le dernier repaire d'ours des cavernes dans les Alpes suisses?», *Stalactite* 54/1, 2004, 39-47.

Braillard 1998

L. Braillard, *Etude géologique de la région entre Jaun et les Gastlosen (Préalpes fribourgeoises)*, Travail de diplôme (Institut de Géologie, Université de Fribourg), Fribourg 1998.

Braillard et al. 2003

L. Braillard – S. Menoud – M. Mauvilly – J.-L. Boisaubert – J.-M. Baeriswyl, «Préalpes et chasseurs-cueilleurs en terres fribourgeoises, une vieille et longue histoire...», *CAF* 5, 2003, 42-71.

Bridault/Chaix 1999

A. Bridault – L. Chaix, «Contribution de l'archéozoologie à la caractérisation des modalités d'occupation des sites alpins et jurassiens, de l'Épipaléolithique au Néolithique», in: P. Bintz (dir.), *L'Europe des derniers chasseurs: épipaléolithique et mésolithique. Peuplement et paléoenvironnement de l'épipaléolithique et du mésolithique (Documents préhistoriques 12)*, Actes du 5^e colloque international UISPP, Commission XII (Grenoble, 18-23 septembre 1995), Paris 1999, 547-558.

Cattani et al. 2002

L. Cattani – A. Guerreschi – S. Romagnoli, «Les Alpes italiennes et les chasseurs paléolithiques et mésolithiques du Tardiglaciaire au début de la période Atlantique», in: H. Richard – A. Vignot (dir.), *Équilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis 20 000 ans en Europe de l'Ouest (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté 730; Environnement, Sociétés et Archéologie 3)*, Actes du colloque international de Besançon (18-22 septembre 2000), Luxeuil-les-Bains 2002, 137-142.

Chaix 1993

L. Chaix, «Les faunes du Paléolithique et du Mésolithique en Suisse», in: J.-M. Le Tensorer – U. Niffeler (dir.), *Paléolithique et Mésolithique (SPM I)*, Bâle 1993, 85-103.

Crotti/Bullinger 2001

P. Crotti – J. Bullinger, «Campements mésolithiques d'altitude sur le Jaunpass (Simmental, canton de Berne, Suisse)», *ASSPA* 84, 2001, 119-124.

Crotti/Pignat 1993

P. Crotti – G. Pignat, «L'abri sous bloc de Château-d'Œx (Vaud, Suisse): présence mésolithique en milieu alpin», *ASSPA* 76, 1993, 141-143.

Crotti/Pignat 1994

P. Crotti – G. Pignat, «L'utilisation des étages montagnards durant le Mésolithique dans les Alpes suisses», *Preistoria Alpina* 28, 1994, 275-284.

Crotti et al. 2002

P. Crotti – G. Pignat – A.-M. Rachoud-Schneider, *Premiers hommes dans les Alpes de 50 000 à 5000 avant J.-C.*, Catalogue d'exposition, Sion 2002.

Cupillard/Richard 1998

Ch. Cupillard – A. Richard, *Les derniers chasseurs-cueilleurs du Massif jurassien et de ses marges (13000-5500 avant J.-C.)*, Lons-le-Saunier 1998.

Doerfliger 1989

N. Doerfliger, *Etude géologique de la région du Gros Mont (entre Hochmatt et Dent de Ruth)*, Travail de diplôme (Institut de Géologie, Université de Fribourg), Fribourg 1989.

Doutaz 2005

J. Doutaz, *Distribution de l'Epicéa (Picea abies L. Karst.) et de l'Arolle (Pinus cembra L.) dans les Préalpes océaniques en fonction des facteurs micro-stationnels*, Travail de diplôme à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (département des Sciences de l'environnement D-UWIS; Chaire d'Ecologie des forêts de montagne), Rapport dactylographié, Zurich 2005.

Mauvilly et al. 2000

M. Mauvilly – S. Menoud – L. Braillard – L. Chaix – J.-L. Boisaubert, «La Sarine, un pôle dynamique de peuplement au Mésolithique», *CAF* 2, 2000, 52-59.

Mauvilly et al. 2002

M. Mauvilly – J. Affolter – J.-L. Boisaubert – L. Chaix – M. Helfer – S. Menoud – Ph. Pilloud, «Du Paléolithique final à la fin du Mésolithique dans le canton de Fribourg, état de la question», *ASSPA* 85, 2002, 23-44.

Mauvilly et al. 2004

M. Mauvilly – L. Braillard – L. Dafflon – J.-L. Boisaubert, «Arconciel/La Souche, nouveaux éléments pour la connaissance du Mésolithique récent et final», *CAF* 6, 2004, 82-101.

Schwartz 1945

Ch. Schwartz, *Les nappes des Préalpes médianes et de la Simme dans la région de la Hochmatt (Mémoires de la Société fribourgeoise des sciences naturelles, série géologie et géographie 12)*, Fribourg 1945.

ZUSAMMENFASSUNG

Das Kleinmungtal ist eine durch die umgebenden Bergrücken gut abgegrenzte geografische Einheit mit mehreren Pässen, einem aussergewöhnlich dichten Netz an Wasserläufen, einer bemerkenswerten morphologischen Variabilität (Haupt- und Nebentäler, Geröllhalden am Fusse von Felsenhängen, zahlreiche Geländeterrassen, Moränenkämme, Moorzonen u.s.w.) sowie einer artenreichen Fauna und Flora. In dem Tal und seiner direkten Umgebung stehen mehrere verschiedene Silexarten an; sekundär verlagertes Radiolarit aus diesen Lagerstätten findet sich in den Geröllhalden am Fusse der Felshänge und in den Bachbetten. Letztere sind ausserdem Rohstoffquellen für Ölquarzit, der nur selten in Primärposition auftritt.

Ein im Jahr 2002 initiiertes, auf mehrere Jahre angelegtes Forschungsprogramm, das aufgrund erster, viel versprechender Beobachtungen im Kleinmungtal eingerichtet wurde, deckt flächenmässig zirka dreihundert Hektar Gebirgslandschaft ab. Neben Sondierungskampagnen umfasst es gezielte Prospektionen, archäologische Ausgrabungen sowie die Erfassung primärer und sekundärer Silexlagerstätten. Das Tal besitzt ein erstrangiges archäologisches Potential – und zwar sowohl in Bezug auf das Fundmaterial selbst (bislang konnten bereits mehr als 3700 Steinartefakte aufgesammelt werden) als auch im Hinblick auf die Anzahl (18) und die formale Vielfalt der entdeckten Fundpunkte (Freilandplätze, Abris unter bzw. angelehnt an Felshänge u.s.w.).

Die archäologischen, geologischen und geografischen Parameter lassen erwarten, dass das Tal im Rahmen einer Raumanalyse einen Referenzbefund für das Mesolithikum darstellen wird.

Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise

Freiburger Hefte für Archäologie

N° 8/2006



Dossier

Deux nécropoles de La Tène finale dans la
Broye: Chables/Les Biolleyres 3 et Frasses/
Les Champs Montants



Etudes

Balade dans la pergola peinte de Börsingen



Actualités et activités

Une exceptionnelle tombe à arme
hallstattienne à l'entrée de Bulle



Chronique archéologique 2005
Fribourg